



La banque d'un monde qui change

SOMMAIRE

GÉNÉRALITÉS **FINANCEMENTS FLUX** P. 14 Financer le cycle Moyens de paiement d'exploitation et tenue de compte · Besoins de trésorerie • Moyens de paiement en France Poste clients: mobilisation et en Europe (SEPA) · Moyens de paiement de créances, affacturage internationaux et non SEPA → Financer • Tenue de compte vos investissements • Financements classiques → Gérer et suivre • Financements en leasing les opérations à distance • Cash Management France Glossaire des produits • Cash Management International de financement bancaire • Gestion de trésorerie court terme Services Bancaires de Base

COMMERCE INTERNATIONAL

P. 46





PLACEMENTS

P. 54

AUTRES SERVICES

- Concrétiser des projets de développement à l'international (accompagnement)
- Sécuriser les échanges commerciaux (cautions, garanties)

- Placer en épargne bancaire court terme
- → Placer en OPC court ou moyen terme
- Passer des opérations de Bourse

r. JU



Entreprises et associations, cette brochure vous est tout particulièrement destinée. Vous y trouverez une vision synthétique de nos principaux services et les conditions applicables aux principales opérations bancaires que vous souhaitez nous confier. Nous vous invitons également à vous connecter sur le site banqueentreprise.bnpparibas⁽¹⁾ dans lequel vous retrouverez un descriptif plus précis de notre offre⁽²⁾.

VOUS AVEZ UNE RÉCLAMATION?

BNP Paribas met tout en œuvre pour assurer à ses clients la meilleure qualité de services. Toutefois, des situations peuvent conduire à des réclamations de votre part. Prenez contact avec nous pour éclaircir la situation, qu'il s'agisse d'un désaccord, d'une insatisfaction ou d'un mécontentement de votre part.

En premier recours

- Votre chargé d'affaires ou le responsable du Centre d'Affaires est votre contact privilégié.

 Dans un premier temps, il convient de prendre contact avec votre interlocuteur habituel afin de lui exposer en détail le sujet de votre réclamation au cours d'un entretien, par téléphone sur sa ligne directe (appel non surtaxé), par un courriel ou par courrier.
- Si vous n'obtenez pas satisfaction : Écrivez au Responsable Réclamations Clients.
 - Si vous estimez ne pas avoir obtenu une réponse satisfaisante à votre réclamation initiale, vous pouvez contacter le Responsable Réclamations Clients par voie postale à l'adresse suivante :

BNP Paribas - Responsable Réclamations Clients - BDDF Entreprises - CNA 08A1 - 92308 Levallois-Perret Cedex

Dans les 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation vous recevrez la confirmation de sa prise en charge. Une réponse définitive vous sera communiquée dans un délai ne pouvant excéder 2 mois. Dans l'intervalle, il est possible que nous ayons à prendre contact avec vous afin d'obtenir un complément d'information.

Dans le cas particulier d'une réclamation portant sur un service de paiement, BNP Paribas vous communiquera une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

En dernier recours amiable

Si vous êtes en désaccord avec la réponse apportée au préalable par votre interlocuteur habituel et par le Responsable Réclamations Clients⁽³⁾

OU

Si vous n'avez pas obtenu de réponse à votre réclamation dans un délai de 2 mois (ou de 35 jours ouvrables pour une réclamation portant sur un service de paiement), vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des Médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence. Le Médiateur est le dernier recours amiable avant d'entreprendre une démarche judiciaire.

- Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), peut être saisi exclusivement pour tout litige en matière financière qui entre dans le champ de compétence de l'AMF dont, notamment, la commercialisation de produits financiers, la gestion de portefeuille, la transmission et l'exécution d'ordres de bourse, la tenue de comptes titres, les instructions sur OPC, ainsi que les transactions sur instruments financiers réalisées sur les marchés des changes (FOREX), taux d'intérêt (IRD) et matières premières. Il peut être saisi par voie postale : Le Médiateur Autorité des Marchés Financiers 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 ou par voie électronique : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur⁽⁴⁾
 - Par la saisine du Médiateur de l'AMF, le Client autorise BNP Paribas à lui communiquer toutes les informations nécessaires à l'instruction de la médiation.
- Le Médiateur du crédit aux entreprises, peut être saisi exclusivement pour les litiges relatifs aux difficultés de financement des entreprises : dénonciation de découvert ou autre ligne de crédit, refus de rééchelonnement d'une dette, refus de crédit (trésorerie, équipement, crédit-bail...), refus de caution ou de garantie, sur le site Internet : https://mediateur-credit.banque-france.fr/⁽⁴⁾
- (1) Coût de connexion selon votre opérateur.
- (2) Financements, flux, commerce international, placements, etc.
- (3) En cas de rejet ou de refus de faire droit en totalité ou partiellement à la réclamation.
- (4) Coût de fourniture d'accès à Internet.

GÉNÉRALITÉS

Généralités

Ce document reprend les tarifs standard de nos principaux produits et services applicables en l'absence de convention particulière avec un client.

Prix

Ils sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. Les éventuelles modifications donneront lieu à une information préalable générale ou personnalisée.

Services

Ils sont rémunérés par une commission exprimée en euros. Il s'y ajoute, lorsqu'elle est due, la TVA calculée au taux en vigueur à la date de l'opération. Les commissions non assujetties à la TVA vous sont signalées.

Crédits

Le client paye à la banque des intérêts non soumis à TVA. Le taux d'intérêt est généralement, soit un taux fixe, soit un taux variable. Ce dernier se compose d'un index majoré d'une marge déterminée en fonction de l'objet du financement, de la nature des crédits et des caractéristiques de l'entreprise.

Valeurs

Chaque opération est affectée d'une date de valeur dont le calcul est opéré, suivant les cas, à compter du jour de l'opération (J DO), du jour du règlement (J DR) ou du jour de comptabilisation (J DC) majoré ou minoré d'un nombre variable de jours. Le nombre de jours est exprimé en mode calendaire ou ouvré.

Le jour de comptabilisation correspond à la date de la comptabilisation de l'opération sur le compte du client.

Principales dates de valeur applicables aux opérations domestiques:

Opérations au crédit	
Versement d'espèces	J ouvré DO
Remise de chèque	J + 1 ⁽¹⁾ ouvré DC ⁽²⁾
Remise d'effet de commerce	J + 4 calendrier ⁽³⁾ DR
Encaissement de virement	J DR
Remise d'avis de prélèvement	J DR
Remise de factures cartes	J DR
Autres encaissements	J DR

Opérations au débit	
Retrait d'espèces	J ouvré DO
Chèque émis	J - 1 ouvré DC
Effet de commerce domicilié	J - 1 calendrier DR
Virement émis	J DO
Paiement d'avis de prélèvement	J DO
Autres décaissements	J DO

⁽¹⁾ Jour ouvré : selon les critères de la Banque de France, du lundi au vendredi même si l'agence BNP Paribas est ouverte le samedi.

⁽²⁾ Le jour de comptabilisation peut être égal au jour de votre dépôt avant 15h00 si vous réalisez l'opération dans un automate ou le lendemain ouvré dans les autres cas.

⁽³⁾ Sous réserve que la remise soit reçue au minimum 6 jours ouvrés (télétransmission) ou 7 jours ouvrés (support papier) avant l'échéance.

DO = Date d'opération; DR = Date de règlement; DC = Date de comptabilisation.



FINANCEMENTS

- 9 Financer votre cycle d'exploitation
- 10 Financer vos investissements
- 11 Glossaire des produits de financement bancaire court terme

Financer votre cycle d'exploitation



Le financement de votre cycle d'exploitation est au cœur de nos relations quotidiennes.

Nous vous proposons des solutions domestiques et internationales pour:

- financer vos décalages de trésorerie: en fonction de la saisonnalité, de l'importance et de l'origine de vos besoins, votre chargé d'affaires vous proposera le financement le plus adapté entre une facilité de caisse, un découvert, un crédit de trésorerie ou d'autres formules sur mesure;
- mobiliser vos créances clients: pour optimiser votre activité commerciale, vous êtes amené à accorder des délais de paiement à vos clients. Quel que soit leur mode de règlement, nous vous proposons des solutions adaptées de financements pour vos créances domestiques ou internationales.

La tarification des financements se compose d'intérêts liés à l'utilisation du montant du crédit et de commissions dont les principales sont les suivantes :

	Commissions non taxables	Observations
Frais de mise en place et de renouvelleme	nt	
Tous types de financement du cycle d'exploitation	0,75 % du montant en principal du crédit avec un minimum de 55 €	Déterminé en fonction de la complexité du dossier
Crédit par caisse		
Découvert Commission sur plus fort découvert : se calcule sur le plus fort découvert de chaque mois	Minimum 0,07 %	Perçue trimestriellement. Son montant est plafonné à 50% des intérêts débiteurs.
Mobilisation de créances		
Ligne d'avance sur factures Commission d'utilisation : définie contractuellement à la mise en place de la ligne	Minimum 70 € par trimestre	En fonction des conditions d'utilisation prévues au contrat.
Ligne de cession de créances "Dailly"		
Frais de gestion	Minimum 164 € par trimestre	En fonction de l'utilisation
 Notification des factures 	26 € par notification	(+) Frais d'envoi en recommandé
• Lettre de relance	26 € par lettre	(+) Frais d'envoi en recommandé
 Réédition d'un bordereau de décompte des commissions 	3,05 € par bordereau	
Engagements par signature	'	
Commission d'utilisation : définie contractuellement à la mise en place de la ligne		
• Établissement d'un acte simple sur base	60 €	(+) taxe éventuelle
d'un modèle standard préétabli • Établissement d'un acte complexe	150 € minimum	(+) taxe éventuelle
Avenant	61 €	Modification apportée à l'acte d'origine
Affacturage	ı	1
Protection (assurance crédit)	Différentes solutions	
• Aide à la gestion - Recouvrement	à votre disposition. Consultez	BNP PARIBAS
• Financement de créances clients	votre chargé d'affaires	FACTOR

BNP Paribas Factor, SA au capital de 5 718 272 €. Siège social : Seine Way, 12-14 rue Louise Blériot, CS 10096, Rueil-Malmaison Cedex 92506 - Immatriculée sous le n° B 775 675 069 au RCS de Nanterre - TVA FR 69 775 675 069.

Financer vos investissements



Pour financer vos investissements à moyen et long terme, vous avez le choix entre un financement à taux fixe et un financement à taux variable.

- Le taux fixe sur le montant **en principal** du crédit est à favoriser en cas d'anticipation de forte hausse des taux d'intérêt car **il vous offre une protection totale contre cette hausse.**
- Au contraire, en cas d'anticipation de forte baisse des taux, c'est le financement à taux variable sur le montant en principal du crédit qui vous permettra de bénéficier de la baisse des taux d'intérêt.

D'autres formules de financement peuvent être proposées comme, par exemple, les prêts à taux structurés. Nos Salles des marchés interviennent également pour des couvertures de taux. Votre chargé d'affaires se tient à votre disposition pour vous présenter ces différentes offres.

	Commissions non taxables	Observations
Crédits d'investissement		
Mise en place de crédits d'investissements	0,5 % du montant en principal du crédit Minimum 150 €	
Indemnités pour remboursement anticipé	404 € minimum par dossier pour gestion administrative	Les indemnités financières sont définies dans le contrat de prêt
• Information annuelle des cautions	50 € par caution	
	Commissions HT	Observations
• Réédition d'un plan de remboursement	27,50 €	
• Édition d'un décompte de remboursement anticipé	48 €	

	Commissions	Observations	
Autres offres liées aux investissements (sol	Autres offres liées aux investissements (solutions de financement ou de location)		
 Crédit-bail mobilier, location financière, crédit-bail immobilier 		BNP PARIBAS LEASING SOLUTIONS	
 Location longue durée de véhicules professionnels 	Différentes solutions à votre disposition	ARVAL GROUPE BNP PARIBAS	
 Location longue durée de véhicules industriels 	Consultez votre chargé d'affaires	BNP PARIBAS RENTAL SOLUTIONS	
• Gestion évolutive de parcs informatiques		BNP PARIBAS O	

Retrouvez sur notre site **banqueentreprise.bnpparibas**, rubrique Financements, plus d'informations sur nos solutions d'accompagnement dans vos projets à court ou moyen long terme et les avantages qu'elles peuvent vous apporter.

Retrouvez également le portail de la transition énergétique "Change to green" et nos offres d'accompagnement en partenariat avec la société Économie d'Énergie. **changetogreen.fr**

Glossaire des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires



La facilité de caisse

La facilité de caisse permet d'avoir un compte débiteur de façon temporaire. Cette solution permet de gérer avec souplesse ses dépenses immédiates (charges fixes, par exemple) et encaissements différés (règlement d'un client avec un délai de paiement accordé, par exemple). L'utilisation de cette facilité de caisse n'est que momentanée et ne doit pas excéder une période de quinze (15) jours par mois ; au-delà le solde du Compte doit redevenir créditeur

Composantes tarifaires principales de la facilité de caisse :

Frais de dossier

Frais liés à la mise en place du dossier ou à la modification de la facilité de caisse.

→ Intérêts débiteurs

Intérêts liés à l'utilisation de la facilité de caisse. Calcul en fonction du montant utilisé par jour d'utilisation en appliquant un taux d'intérêt (le plus souvent, index + marge).

Commission de plus fort découvert

Commission liée au solde débiteur le plus important pendant la période considérée. Calcul en appliquant un taux spécifique sur le solde débiteur le plus important pendant la période considérée.

Commission de non utilisation

Commission appliquée à la part non utilisée du montant de la facilité de caisse en rémunération de l'engagement de la banque. Application d'un taux spécifique sur le montant non utilisé.

Commission de confirmation ou d'engagement

Commission liée à la confirmation de la facilité de caisse. Montant forfaitaire ou proportionnel avec ou non un plafonnement.

Le découvert autorisé

Le découvert autorisé est une ligne de crédit qui permet d'avoir un compte débiteur jusqu'à un montant maximal accordé par la banque. Cette solution est donc plus particulièrement adaptée à certains cycles d'exploitation plus longs et à certaines activités générant des besoins de trésorerie plus récurrents.

Composantes tarifaires principales du découvert autorisé :

Frais de dossier

Frais liés à l'analyse du dossier, la mise en place, la modification ou au renouvellement du découvert autorisé.

Intérêts débiteurs

Intérêts liés à l'utilisation du découvert autorisé. Calcul en fonction du montant utilisé par jour d'utilisation en appliquant un taux d'intérêt (le plus souvent, index + marge).

Commission de plus fort découvert

Commission liée au solde débiteur le plus important pendant la période considérée. Calcul en appliquant un taux spécifique sur le solde débiteur le plus important pendant la période considérée.

> Commission de non utilisation

Commission appliquée à la part non utilisée du montant du découvert autorisé en rémunération de l'engagement de la banque. Application d'un taux spécifique sur le montant non utilisé.

Commission de confirmation ou d'engagement

Commission liée à la confirmation du découvert autorisé. Montant forfaitaire ou proportionnel avec ou non un plafonnement.

Glossaire des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires



Le crédit court terme

Le crédit court terme est un prêt destiné à répondre à des situations spécifiques générant des décalages de trésorerie plus importants (liés à un accroissement ponctuel de l'activité, au financement d'un actif) ou plus longs (en raison d'un cycle d'exploitation atypique, saisonnier ou international...).

Composantes tarifaires principales du crédit court terme :

Frais de dossier

Frais liés à l'analyse du dossier, la mise en place, la modification ou au renouvellement du crédit court terme

→ Intérêts

Intérêts liés à l'utilisation du crédit court terme. Calcul en fonction du montant utilisé par jour d'utilisation en appliquant un taux d'intérêt (le plus souvent, index + marge).

Remarque: pour tous les produits de financement court terme, le taux d'intérêt fixe la rémunération due par le client de l'argent prêté par la banque. Il est utilisé pour calculer les intérêts du produit de financement court terme. Il peut être fixe, révisable, variable. Il est défini après une analyse personnalisée qui tient compte notamment du type de financement, de sa durée, du risque et des garanties.

L'escompte

L'escompte permet d'obtenir le paiement par la banque d'un effet de commerce (lettre de change, billet à ordre) avant sa date d'échéance, dans les limites d'un plafond (ligne d'escompte) autorisé par la banque et sous réserve de son acceptation de l'effet. La banque est remboursée par le paiement de l'effet, à son échéance, par le tiré. On parle de tireur pour l'émetteur de l'effet (fournisseur) sur un de ses clients (le débiteur, aussi appelé le tiré).

Composantes tarifaires principales de l'escompte :

Frais de dossier

Frais liés à l'examen du dossier, à l'ouverture ou au renouvellement de la ligne d'escompte.

Intérêts d'escompte

Intérêts liés aux montants financés et à la durée. Intérêts calculés en fonction d'un taux, de la durée et du montant des effets escomptés avec ou non un plafonnement.

Frais liés à la gestion des effets.

Ces frais sont perçus pour le traitement des effets, qu'ils soient remis à l'escompte ou non.

Commission d'endos

Commission liée au transfert de propriété de l'effet à la banque. Commission proportionnelle au montant escompté avec ou non un plafonnement, et en fonction de son échéance.

Traitement de remise d'effets

Frais pris à chaque remise d'effets sur papier, sur support magnétique, par télétransmission ou par Internet. Montant forfaitaire ou proportionnel en fonction du support utilisé et du nombre d'effets.

Prorogation d'effet / Effets prorogés

Frais liés à la prorogation d'un effet. Montant forfaitaire.

→ Réclamation d'effets

Frais liés à la réclamation de l'effet par le client. Montant forfaitaire.

Commission d'incidents (sur effet)

Frais liés aux incidents dans l'encaissement de l'effet (exemple : contestation de l'effet). Montant forfaitaire.

Changement de domiciliation

Frais liés à une demande de changement de domiciliation de l'effet par le client. Montant forfaitaire.

→ Avis de sort

Commission due par le client lors d'une demande d'avance ou de décaissement sur une remise d'effet. La banque s'assure auprès de la banque du tiré de la provision de l'effet déposé sur le compte. Montant forfaitaire.

Présentation à l'acceptation (par effet)

Frais liés à une demande de présentation à l'acceptation du tiré. Montant forfaitaire par opération.

Glossaire des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires



La Dailly : mobilisation de créances professionnelles

La Dailly est la cession ou le nantissement de certaines créances (factures émises sur un ou plusieurs clients) à la banque via un bordereau. Après traitement, la banque octroie un crédit en contrepartie de ces factures, par exemple sous la forme d'une ligne de crédit sur un compte spécifique dédié ou d'un découvert autorisé garanti par les créances.

Composantes tarifaires principales de la Dailly (mobilisation de créances professionnelles) :

Frais de dossier

Frais liés à l'analyse du dossier, la mise en place, la modification ou au renouvellement de la ligne de crédit ou à l'établissement de la convention. Montant forfaitaire ou proportionnel au montant autorisé avec ou non un plafonnement.

→ Intérêts

Intérêts liés au montant des cessions financées et à leur durée. À partir d'un taux d'intérêt spécifique, intérêts calculés en fonction des durées et des montants des cessions financées.

Frais par bordereau

Frais pour l'enregistrement du bordereau de cession de créance. Montant forfaitaire.

Commission par facture cédée

Frais liés au nombre de factures cédées. Montant forfaitaire ou proportionnel avec un minimum par créance.

Frais de gestion d'une ligne de créances

Frais liés au suivi et à la gestion des créances cédées. Montant forfaitaire. Frais perçus pour le traitement de certains événements des créances Dailly (mobilisation de créances professionnelles) comme les notifications ou les relances pour paiement.

Commission par notification

Frais liés à la notification avec, le cas échéant, envoi à l'acceptation des créances cédées. Montant forfaitaire.

Prorogation de créance

Frais liés à la prorogation d'une créance cédée. Montant forfaitaire.

Frais de relance

Frais de relance pour la remise des factures cédées. Montant forfaitaire.

Frais d'impayés

Frais liés aux impayés dans l'encaissement des créances. Montant forfaitaire.

2

FLUX

- **1.** Moyens de paiement et tenue de compte
- 15 Moyens de paiement en France et en Europe (SEPA)
- **28** Moyens de paiement internationaux et non SEPA
- **33** Tenue de compte
- 2. Gérer et suivre les opérations à distance Optimiser la trésorerie
- 35 Cash Management France
- 42 Cash Management International
- 44 Gestion de trésorerie
- 45 Services Bancaires de Base

1. Moyens de paiement et tenue de compte

Moyens de paiement en France et en Europe (SEPA)



Les flux sont au cœur de nos relations quotidiennes. Nous vous proposons des solutions pour:

→ faciliter vos encaissements et vos paiements

Vous souhaitez effectuer en toute sécurité le règlement de vos fournisseurs et l'encaissement des règlements de vos clients.

BNP Paribas met à votre disposition tous les moyens de paiement traditionnels (espèces, chèques, effets de commerce, avis de prélèvements, virements, cartes bancaires...).

Outre le traitement de vos moyens de paiement, BNP Paribas vous propose une gamme de produits et services à valeur ajoutée:

- pour vos encaissements: Solutions monétiques, offre e-Commerce/Mercanet, Centralisation de recettes, Lockbox, Remises de chèques avec fichier (Télécollecte, Télétransmission) et services associés (Crédit sur Fichier, Offre Courrier, Crédit Annoncé), Gestion des impayés...;
- pour vos décaissements: Lettre-chèque sécurisée, Chèque confiance...

→ suivre et gérer vos comptes à distance

Vous souhaitez accéder à vos comptes en temps réel, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en toute sécurité, sans avoir à vous déplacer.

BNP Paribas met à votre disposition une large gamme de solutions de communication

- via Internet: Ma banque Entreprise Evolution, Ma Banque Entreprise, Connexis Cash;
- ou via des protocoles interbancaires: EBICS, SWIFTNet...

optimiser votre gestion de trésorerie

Vous souhaitez centraliser votre gestion de trésorerie et rationaliser vos procédures de Cash Management.

Les solutions de Liquidity Management de BNP Paribas vous offrent une large gamme de produits de centralisation et de services à valeur ajoutée pour gérer vos comptes aussi bien au niveau domestique qu'international.

protéger vos comptes contre la fraude

Vous souhaitez protéger vos virements télétransmis et être averti de toute anomalie dans vos fichiers de paiements.

BNP Paribas met à votre disposition un ensemble de contrôles personnalisés. Grâce au service "Flux Sécurisés", vous pouvez définir des filtres anti-fraude selon la domiciliation de vos partenaires.

Le service SEPAmail IBAN Check vous permet de vérifier la fiabilité des coordonnées bancaires transmises par un tiers (client ou fournisseur).

Retrouvez sur notre site **banqueentreprise.bnpparibas** une description de ces solutions, ainsi que les avantages qu'elles peuvent vous apporter. Votre chargé d'affaires se tient à votre disposition pour étudier avec vous la solution adaptée à votre situation.



Généralités

En 2014 a été instaurée la notion de zone SEPA "Single Euro Payments Area" :

- les moyens concernés par le SEPA sont le virement, le prélèvement et la carte;
- Il n'y a pas de moyen de paiement SEPA correspondant aux chèques, aux effets de commerce, aux virements de trésorerie et aux virements en devises.

Périmètre

La zone SEPA couvre:

- les 31 pays de l'Espace économique européen (EEE) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède;
- Monaco, Suisse, Saint-Marin, Royaume-Uni, Andorre, Vatican.

Le virement européen SEPA

Il permet:

- d'effectuer des virements tiers, libellés en euros sans limite de montant, entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris la France;
- d'enrichir le niveau d'informations transportées;
- de faciliter le rapprochement bancaire.

Le virement instantané européen SEPA (ou "Instant SEPA Credit Transfer)

C'est une solution de paiement immédiat, disponible 24 h/24 et 7 J/7, aux caractéristiques suivantes:

- exclusivement en euros;
- entre deux comptes tenus par des établissements financiers* situés dans le même pays ou deux pays de l'espace SEPA;
- en quasi temps réel (disponibilité des fonds sur le compte du bénéficiaire en moins de 10 secondes);
- avec un montant unitaire plafonné à 100000 euros.

Le prélèvement européen SEPA

Il vous permet d'effectuer des prélèvements en euros, sans limite de montant, entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France.

Il existe une version du prélèvement européen dédiée aux relations interentreprises: le SDD B2B. Celui-ci est soumis à des règles spécifiques. N'hésitez pas à demander plus d'informations à votre chargé d'affaires BNP Paribas.

Les virements et prélèvements SEPA doivent impérativement comporter des coordonnées bancaires au format IBAN. Depuis le 1^{er} février 2016, le BIC est optionnel pour toutes les opérations SEPA.

Pour plus d'informations contactez votre chargé d'affaires.

^{*}Sous réserve que ces deux établissements soient en mesure d'exécuter et/ou de recevoir des virements instantanés.



→ 1 - OPÉRATIONS AU CRÉDIT

Versements et encaissements

	Commissions non taxables	Observations
I. ESPÈCES Remises	Sans frais	Sauf accès à un service particulier faisant l'objet d'une convention spécifique.
II. CHÈQUES Remises • En agence	Sans frais	Sauf accès à un service particulier faisant l'objet d'une convention spécifique.
 Bordereaux de remises chèques personnalisés 	Sans frais	
III. EFFETS DE COMMERCE		SE REPORTER À LA TARIFICATION DE LA TÉLÉTRANSMISSION PAGES 36 ET 37.
Par télétransmission	Frais pour la remise ⁽¹⁾ : - Si validée par les services télématiques : sans frais - Si validée par la banque : 20 € Frais par effet : 0,55 €	Lorsque les effets sont pris à l'escompte, il est perçu, en plus des commissions de service décrites dans cette rubrique, des intérêts et frais
Sur support papier	Frais pour la remise ⁽²⁾ : 15,25 € Frais par effet : 4,60 €	dont le minimum est de 5,40 € .
IV. VIREMENTS		
Virement européen SEPA	Sans frais	Cf. définition du SEPA page 16. Virement en euros en provenance de l'un des 31 pays de l'Espace économique européen, de Monaco, de la Suisse ou de Saint-Marin.
Virement instantané européen SEPA	Nous consulter	Cf. définition du SEPA page 16. Virements en euros, réalisés en instantané, en provenance de l'un des 31 pays de l'Espace économique européen, de Monaco, de la Suisse ou de Saint-Marin.

⁽¹⁾ Remise 6 jours ouvrés avant échéance.

⁽²⁾ Remise 7 jours ouvrés avant échéance.



	Commissions non taxables	Observations
V. AVIS DE PRÉLÈVEMENT		
Prélèvement européen SEPA (Core ou B2B)		Pour la mise en place du SDD B2B,
• Frais d'émission	0,41 € par prélèvement	contactez votre chargé d'affaires BNP Paribas qui étudiera avec vous
 Frais d'annulation ou de modification d'une remise ou d'une opération 	13,10 € par modification ou opération	la solution la mieux adaptée à votre situation.
Prélèvement permanent Création d'un dossier Modification d'un dossier Par échéance	5 € 4,20 € 1,20 €	
VI. CARTES Remises	La fixation du tarif relève d'une approche sur mesure en fonction des critères suivants: • vente de proximité ou à distance, • type de cartes, • nombre de factures remises, • montant moyen par facture.	Si vous avez besoin d'un Terminal de Paiement Électronique, n'hésitez pas à consulter votre chargé d'affaires.
Impayés tous réseaux	25 € par opération imputée	
Mobo, solution d'encaissement sur smartphone et tablette • Achat du lecteur de cartes	95 €	
• Commission monétique	Facturée à l'utilisation	Demandez conseil à votre chargé d'affaires.
Contrat fournisseur carte d'achat	Sur devis	Demandez conseil à votre chargé d'affaires.
Service Vérifiance - FNCI Banque de France • Abonnement annuel	67 €	
Consultation FNCI	0,15 €	
Card Reporting Reporting d'activité monétique sur Internet	44 €	Abonnement mensuel, quel que soit le nombre d'utilisateurs.
Reporting Monétique Commerçant • Statistiques d'activité monétique adressées par courrier électronique	Entre 44 € et 112 € par mois	Demandez conseil à votre chargé d'affaires.
Restitutions télématiques de l'activité monétique	À partir de 53 € par mois	Demandez conseil à votre chargé d'affaires.



Commissions non taxables **Observations** Le service "Dynamic Currency Conversion" (ou Conversion Dynamique **Dynamic Currency Conversion (DCC)** de Change au point de vente) est une offre monétique de proximité, qui vous permet de proposer à vos clients étrangers (hors zone euro) la possibilité de régler leurs achats par cartes bancaires (Visa et MasterCard) directement dans leur propre devise. La commission que vous percevez (voir ci-dessous) minimise les commissions monétiques prélevées par ailleurs sur les transactions. Votre chargé d'affaires se tient à votre disposition pour vous présenter cette offre. Taux fixe de la commission DCC qui vous est reversée Chiffre d'affaires monétique annuel réalisé en cartes Taux de transformation > à 50 % étrangères ≤ à 50 % 0,70 % • Tarif 1 ≤ 1 000 000 € 0,80 % • Tarif 2 > 1 000 000 € 0,80 % 0,90 %

	Commissions HT	Observations
Gestion des contrats commerçants • Ouverture, modification, clôture	20€ par intervention	
• Inactivité du contrat	20€ par mois par contrat	
• Questionnaire PCI ⁽²⁾ : absence de questionnaire	1 000€ par mois	

La vente à distance: l'offre de paiement sécurisé Mercanet

Vous souhaitez pratiquer la vente à distance: grâce à l'offre multicanale Mercanet, vous pouvez accepter les paiements réalisés sur Internet, sur mobile ou par correspondance et bénéficier d'un large éventail de modes de règlement:

- les cartes bancaires nationales ou internationales ;
- des cartes privatives telles que American Express, Aurore;
- Paylib, PayPal, Masterpass;
- ou encore les crédits en ligne de Cetelem.

Et ce, dans un environnement sécurisé, grâce aux instruments de sécurisation intégrés dans cette offre:

- l'authentification du porteur de la carte via le protocole 3D Secure pour les achats sur Internet ;
- la détermination de votre clientèle par la mise en place de contrôles antifraude ;
- le système anticarding, pour bloquer les transactions suspectées de fraude. Vous pouvez optimiser votre gestion de trésorerie grâce à l'outil de back-office et aux différents reportings mis à votre disposition pour faciliter le rapprochement de vos opérations.

Selon votre type d'activité , choisissez la solution de paiement sécurisé adaptée à vos besoins :

- Mercanet Essentiel: pour accepter les paiements multicanaux et gérer manuellement vos opérations.
- Mercanet Gestion Plus : pour accepter les paiements multicanaux et gérer automatiquement vos opérations.
- Mercanet VPC: pour accepter uniquement les paiements par correspondance (courrier, téléphone) à l'exclusion du canal Internet et gérer manuellement vos opérations.

Si vous souhaitez des informations sur nos offres Mercanet grands remettants, consultez votre chargé d'affaires.

(1) Taux de transformation = $\frac{\text{Transactions transformées en } \in}{\text{Transactions éligibles au DCC}}$

(2) Payment Card Industry



	Frais et commissions HT	Observations
Frais d'inscription ⁽¹⁾		
Mercanet Essentiel	200 €	Droit d'entrée, ouverture du service, personnalisation des pages de paiement.
• Mercanet Gestion Plus	1000€	Droit d'entrée, ouverture du service, personnalisation des pages de paiement.
Mercanet VPC	200 €	Droit d'entrée, ouverture du service.
Tarifs communs quelle que soit la solution de paiement • Forfait mensuel	29,90 €	Incluant 200 transactions par mois. Droits d'utilisation des logiciels; les services inclus dans l'offre de base, l'accès à l'outil de gestion, une assistance dédiée. Une transaction = toutes les demandes d'autorisation et les opérations réalisées en back- office (annulation, remboursement, validation, diagnostic).
Transaction supplémentaire	0,15 € par transaction	Au-delà de 200 opérations par mois.
• Option crédits en ligne de Cetelem	5€ par mois	Presto (crédit en ligne amortissable) et 3 ou 4 x CB. Disponible uniquement sur Mercanet Essentiel.
• Option Journal de Rapprochement Bancaire	31 € par mois	Rapprochement des opérations réalisées via votre solution de paiement.
• Option Journal de Rapprochement des Impayés	85 € par mois	Rapprochement des impayés avec les opérations réalisées via votre solution de paiement.
Option contrôles antifraude	21 € par mois	Pour déterminer le périmètre de votre clientèle.
Option télétransmission de fichier	15 € par mois	Pour télétransmettre vos fichiers ou recevoir vos journaux.
 €asyCollect Gestion des mandats prélèvement européen 	Sur devis	Consultez votre chargé d'affaires.
• Signature électronique des mandats SEPA	Sur devis	Consultez votre chargé d'affaires.



Traitement des incidents et prestations diverses liés aux opérations de versements et encaissements

	Commissions non taxables	Observations
Impayés		
Chèque sans provision	Sans frais	
Chèque (autres motifs)	17,50 €	
• Effet		Si un protêt est demandé par le
information par télétransmissioninformation par support papier	8,90 € 19,30 €	bénéficiaire, les frais sont à sa charge.
• Prélèvement européen SEPA	14,80 €	
Opérations diverses sur effets		
Demande de restitution d'effets	4,60 €	Plus récupération des éventuels frais de télex, téléphone, etc.
• Avis de sort	20,60 € + frais de réclamation facturés à la banque	
 Autres opérations (réclamation, prorogation, changement de domiciliation) 	20,60 €	
Opérations diverses sur prélèvement européen SEPA		
 Modification, annulation d'une remise ou d'une opération 	13,10 € par remise ou par opération	
• Demande de preuve	24 € par demande de preuve reçue de la banque du débiteur	

→ 2 - OPÉRATIONS AU DÉBIT

Paiements et règlements

	Commissions non taxables	Observations
I. ESPÈCES Retrait	Sans frais	Sauf accès à un service particulier faisant l'objet d'une convention spécifique.
Commande de fonds par fax	6 € par commande	
II. CHÈQUES Paiement de chèques	Sans frais	Sauf accès à un service particulier faisant l'objet d'une convention spécifique.
Sécurisation des chèques émis (contrôle sur le montant et le nom du bénéficiaire)	1€ par chèque	Frais de mise en œuvre, développements spécifiques, télécopie, transferts données en sus.
Émission de chèque de banque	10,30 € par chèque	



	Commissions non taxables	Observations
Émission sécurisée de lettres-chèques	De 0,31 € à 0,57 € par chèque	 En fonction des volumes et périodicités d'émission. Frais d'affranchissement en sus. Prix applicable à des volumes annuels compris entre 10 000 et 1000 000 chèques.
III. EFFETS DE COMMERCE		
Paiement • Échéance avisée	Sans frais	
• Instruction de paiement non reçue	25,80 € par échéance	
Fourniture de relevés LCR/BOR à payer • Avec convention de paiement sauf désaccord	1,95 € par relevé	Se reporter à la tarification de la télétransmission pages 36 et 37.
Sans convention de paiement sauf désaccord	7,60 € par relevé	
IV. VIREMENTS Virement européen SEPA		Cf. définition du SEPA page 16.
Sur la banque en ligne • Virement tiers ordinaire	0,20 € par virement	Sans frais pour les virements BNP Paribas/BNP Paribas pour
Virement tiers urgent	0,45 € par ∨irement	les comptes d'un même client.
Par télétransmission Remise de virements européens SEPA		
- Virement tiers ordinaire	0,20 € par virement + service télématique	Se reporter à la tarification de la télétransmission pages 36 et 37.
- Virement tiers urgent	0,45 € par virement + service télématique	
Sur support papier		
 Virement unitaire ou remise virements multiples 	20 € par virement	
Virement permanent • Frais d'échéance	1,20 € par opération	
Virement commercial (EDIVIR +)	Cette procédure relève d'une approche sur mesure et son tarif est défini au cas par cas.	Consultez votre chargé d'affaires.
Virement instantané européen SEPA	1 € par virement	Cf.définition du SEPA page 16. Virements en euros, réalisés en instantané, à destination de pays de la zone géographique SEPA.
Virement européen non-SEPA	6,50 € par virement	Virement en euros vers la zone SEPA, envoyé par télétransmission (banque en ligne) via le système de règlement TARGET 2 ou EURO 1.



	Commissions non taxables	Observations
V. AVIS DE PRÉLÈVEMENT • Paiement d'avis de prélèvement européen SEPA	Sans frais	
• Enregistrement d'un mandat B2B	15 €	
VI. CARTE CORPORATE ET CARTE AFFAIRES		La facturation des Cartes Corporate et des Cartes Affaires BNP Paribas relève d'une approche sur mesure. Pour une proposition personnalisée, consultez votre chargé d'affaires. Les prix indiqués ci-dessous sont applicables à un parc inférieur à 20 cartes, avec dépenses moyennes par carte en France inférieures à 600€ par mois, sans faculté de retrait et avec un différé de fin de mois.
• Carte Corporate - Carte Affaires Internationale - Carte Affaires Nationale	Cotisation annuelle 60 €	
• Carte Corporate Gold - Carte Affaires Gold	Cotisation annuelle 140 €	
Carte Corporate Platinum	Cotisation annuelle 450 €	

	Commissions non taxables sauf observations	Observations
Commissions sur opérations		
 Paiements 		
- En France ou zone euro	Sans frais	
- Hors zone euro ⁽¹⁾	2,90 % + 0,90 € par opération	
Retraits aux distributeurs		
- En France ou zone euro		
 Distributeurs BNP Paribas Global Network et banques partenaires du réseau Global Alliance⁽²⁾ 	Sans frais	
> Autres distributeurs	1 % avec un minimum de 1 € par retrait	
- Hors zone euro ⁽¹⁾		
> Distributeurs BNP Paribas Global		
Network et banques partenaires du réseau Global Alliance ⁽²⁾	Sans frais	
> Autres distributeurs	2,90 % + 3,60 € par retrait	
Retraits aux guichets des agences hors BNP Paribas		
- En France ou zone euro	1 % + 5 € par retrait	
- Hors zone euro	2,90 % + 5 € par retrait	

⁽¹⁾ La conversion en euros est effectuée par le Centre International VISA ou MasterCard suivant le réseau d'acceptation utilisé, le jour de la réception du débit à ce centre et aux conditions de change de ces réseaux, majorées de la commission indiquée ci-dessus.

⁽²⁾ Grâce à BNP Paribas Global Network, tout le Groupe BNP Paribas se met à votre service pour vous offrir la gratuité des retraits aux distributeurs automatiques de ses filiales à l'étranger (hors commissions de change). De même, l'accord Global Alliance passé entre plusieurs grandes banques mondiales, dont BNP Paribas, vous permet d'effectuer gratuitement vos retraits par carte sur leur réseau de distributeurs automatiques à l'étranger.

Retrouvez tous les pays et les banques concernés sur: mabanque.bnpparibas/fr/retraitsgratuitsaletranger



	Commissions non taxables sauf observations	Observations
Frais divers • Réédition du code secret	7,50 € par opération	Soumis à TVA. Sans frais depuis le site Carte Corporate.
Modification du plafond permanent de paiement ou retrait	3,50 € par opération	
Recherche de document, demande de facturette ou de justificatif de retrait	12,90 € par opération	Soumis à TVA.
Remplacement ou réfection de carte	6 € par opération	Soumis à TVA.
Mise en opposition	7,50 € par opération	Sans frais depuis le site Carte Corporate.
Impayé de prélèvement pour insuffisance de provision	12,50 € par opération	
• Frais de représentation impayé	3,50 € par opération	
• Frais de recommandé	4,10 € par courrier	Soumis à TVA.
• Frais de différé		Consultez votre chargé d'affaires.
 Accès aux sites Web Cartes Entreprise : corporatecards.bnpparibas.com cartesentreprise.bnpparibas.com onboarding.corporatecards.bnpparibas 	Sans frais	
Convertisseur ExcelProgicielMise à jour	280 € l'unité 80 €	Développé pour traduire en format Excel les fichiers des dépenses effectuées avec les Cartes Affaires et Corporate de BNP Paribas. Soumis à TVA.
 Outils de reporting Intellilink (pour Carte Affaires/Corporate Visa) SDG2 - Smartdata (pour Carte Corporate MasterCard) 	Par mois et par transaction: 0,05 €	Intellilink et SDG2 sont des outils de reporting développés respectivement par Visa et MasterCard. Ils s'adressent aux entreprises ayant des besoins de reporting multiples et sophistiqués, tant domestiques que multinationaux. Soumis à TVA.
 Relevés d'opérations Relevé dématérialisé (pdf) pour le titulaire Relevé dématérialisé (pdf) pour le gestionnaire ROP (relevé d'opérations électroniques) 	Sans frais Sans frais Sur devis	ROP: mise à disposition des relevés d'opérations Carte Affaires ou Carte Corporate au format électronique BNP Paribas. Soumis à TVA.



	Commissions non taxables sauf observations	Observations
Sur Carte Corporate (uniquement) • Alertes SMS	Par an et par carte: - Corporate: 2,50 € - Corporate Gold: 1,25 € - Corporate Platinum: sans frais	Envoi d'alertes SMS aux titulaires dans les cas suivants: - activation de la carte; - mise en opposition; - opération de vente à distance; - utilisation du plafond de paiement et/ou retrait à plus de 80 %. Soumis à TVA.
• Alertes Mail	Sans frais	Pour les titulaires: nouveau relevé disponible sur le site Web et prochain prélèvement sur le compte bancaire. Pour les gestionnaires: nouveau document disponible sur le site Web.
Choix du code confidentiel	Par an et par carte: - Corporate: 5 € - Corporate Gold: 2,50 € - Corporate Platinum: sans frais	Possibilité pour les titulaires de la Carte Corporate de choisir leur code confidentiel à 4 chiffres. Soumis à TVA.
• Personnalisation du visuel carte	Logo entreprise: - par an et par carte: 5 € - frais fixes de mise en place: 1 000 € par type de carte. Grand visuel: - par an et par carte: 5 € - frais fixes de mise en place: 5 000 € par type de carte.	Personnalisation des Cartes Corporate avec le logo de l'entreprise ou sous la forme d'un visuel complet. Soumis à TVA.
Blocage des codes MCC ou MCG	Par an et par carte: - Corporate: 5 € - Corporate Gold: 2,50 € - Corporate Platinum: sans frais	Possibilité de limiter certaines typologies de dépenses pour la Carte Corporate. Soumis à TVA.



	Commissions non taxables sauf observations	Observations
VII. CARTE PROCUREMENT/VIRTUELLE Carte Procurement • Frais de mise en place • Cotisation annuelle	Gratuit* 60 €	Cotisation annuelle par titulaire en euros ou dans la devise d'émission. Devises disponibles : EUR, GBP, USD, CHF, NOK, SEK, DKK.
Option carte virtuelle mode manuel • Frais de mise en place • Cotisation annuelle • Abonnement mensuel (10 utilisateurs)	Gratuit* 60 € 45 €	Nécessite l'utilisation d'un certificat numérique 3Skey (sauf si déjà détenteurs, cf. page 40, rubrique 5. Outils de sécurité). Abonnement mensuel soumis à TVA.
Carte virtuelle mode intégré • Frais de mise en place • Cotisation annuelle	Sur devis	
Commissions sur opérations • Paiements - Dans la devise de la carte - Hors devise de la carte	Sans frais 2,90 % + 0,90 € par opération	
VIII. CARTE ACHAT • Frais de mise en place • Cotisation annuelle	Sur devis 60 €	Secteur Public ou nécessitant des informations sur transactions de Niveau 3.
Carte virtuelleCotisation annuelleAbonnement mensuel	60 € 45 €	Abonnement mensuel soumis à TVA.
Commissions sur opérations • Paiements - En France ou zone euro - Hors zone euro - Transaction de niveau 3	Sans frais 2,90 % + 0,90 € par opération 2 € par opération	
VIII. CARTE VOYAGE/LOGÉE	Sur devis	La carte logée permet de déléguer auprès de votre agence de voyages les dépenses liées aux déplacements professionnels de vos collaborateurs.

Traitement des incidents et prestations diverses liés aux opérations de paiements et règlements impayés $% \left(1\right) =\left(1\right) \left(1\right$

	Commissions non taxables	Observations
I. IMPAYÉS		
Chèques rejetés pour défaut de provision		
 Chèques impayés (décaissement) 		
- Chèques émis sans provision ≤ 50 €	30 € par rejet	
- Chèques émis sans provision > 50 €	50 € par rejet	
 Lettre d'information préalable pour chèque non provisionné et non rejeté. 	14 €	

^{*} Hors intervention de l'équipe Implémentation, sur devis.



	Commissions non taxables	Observations
Autres moyens de paiement • Effet rejeté pour défaut de provision	20 €	Si le montant de l'effet est inférieur à 20 €, les frais perçus sont à hauteur du montant de l'effet.
 Prélèvement européen SEPA rejeté pour défaut ou insuffisance de provision 	20 €	Si le montant du prélèvement est inférieur à 20 €, les frais ne seront pas perçus.
 Autres motifs de rejets de prélèvement SEPA En agence Par banque électronique 	12,50 € 10,50 €	
II. OPPOSITIONS • Sur chèque émis - En agence - Par banque électronique	16 € 10,50 €	
 Sur prélèvement européen SEPA En agence Par banque électronique 	12,50 € 10,50 €	
III. REJET DE VIREMENT - Pour coordonnées bancaires erronées ou compte clos	6,50 €	

Moyens de paiements internationaux et non SEPA



→ VIREMENTS À L'INTERNATIONAL : UNE OFFRE SIMPLE ET COMPLÈTE

Un virement international est un virement tiers :

- en euro à destination ou en provenance de pays hors de l'Espace Economique Européen*;
- dans les autres devises quel que soit le pays :
 - hors Espace économique européen, Monaco, Saint-Marin ou la Suisse, tous montants, toutes devises (y compris euro) ;
 - ou de l'Espace économique européen, Monaco, Saint-Marin ou la Suisse, tous montants, toutes devises autres que l'euro.

Différentes répartitions de frais

- Frais SHARE : l'émetteur du virement et le bénéficiaire payent chacun les frais de leur banque respective. Si rien n'est précisé dans le paiement, cette option s'applique par défaut.
- Frais OUR : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement. Lorsque ce type de frais est choisi, le donneur d'ordre autorise BNP Paribas à le débiter ultérieurement de frais complémentaires pouvant être réclamés par la banque du bénéficiaire ou par le correspondant étranger.
- Frais BEN : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Conformément à la directive sur les services de paiement (DSP2), les frais Share s'appliquent par défaut à l'ensemble des opérations européennes.

• Frais banque correspondante/benededuct : il convient éventuellement d'ajouter aux tarifs indiqués les frais facturés par les correspondants de BNP Paribas et de la banque bénéficiaire. Ces frais sont retenus sur le montant initial du paiement.

Cours de change

Le cours de change appliqué à une opération de change liée à un virement international correspond au prix d'échange en vigueur de devises au moment de la transaction et communiqué par la salle des marchés de BNP Paribas auquel s'ajoute une marge commerciale. Cette dernière est variable en fonction du montant de l'opération et de la devise concernée. Pour plus d'informations, nous consulter en contactant votre chargé d'affaires.

Coordonnées bancaires

- IBAN ("International Bank Account Number") : représentation internationale du compte bancaire national des pays ayant adhérés à la norme IBAN.
- BBAN: "Basic Bank Account Number": représentation nationale du compte bancaire.
- Code BIC: "Bank Identifier" ou code "SWIFT" : identifiant normalisé des institutions financières qui permet d'identifier une banque d'une manière unique.

Le BIC et l'IBAN sont obligatoires pour tous les paiements et encaissements par virements au sein de l'Espace économique européen.

L'espace Conseil Virements Internationaux

Portail Internet BNP Paribas spécialisé sur les virements internationaux. Vous y trouverez toutes les informations pour effectuer vos paiements à l'étranger avec des informations sur les coordonnées bancaires par pays, les données obligatoires et recommandées, un outil de vérification de cohérence des BIC/IBAN, un simulateur de paiement, etc.

^{*}Les pays de l'Espace Economiques Européens sont consultables sur le site l'EPC (European Payments Concil) : https://www.europeanpaymentscouncil.eu/



L'émission de virements internationaux, conformément au règlement (UE) 2015/847 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015, implique désormais la transmission des coordonnées complètes du donneur d'ordre (nom, adresse, n° de compte) à la banque du bénéficiaire du virement ainsi que le nom du bénéficiaire et le numéro de compte du bénéficiaire ou un identifiant unique de transaction.

→ VIREMENTS NON SEPA

Les virements de trésorerie

Les virements de trésorerie vous permettent de transférer ou recevoir des fonds entre les comptes de votre entreprise ou de votre groupe.

Il existe plusieurs types de virements de trésorerie :

- Virement de trésorerie domestique : en euro à destination ou en provenance d'un compte en France.
- **Virement de trésorerie européen :** en euro à destination ou en provenance d'un pays de la zone EEE (hors France).
- Le virement de trésorerie international : à destination d'un pays :
 - hors Espace économique européen, Andorre, Monaco, Suisse, Saint-Marin et le Vatican, tous montants toutes devises (y compris euro),
 - ou vers l'Espace économique européen, Andorre, Monaco, Suisse, Saint-Marin et le Vatican, tous montants toutes devises autres que l'euro.



→ 1 - OPÉRATIONS AU CRÉDIT

	Commissions non taxables	Observations
I. VIREMENTS		
Commission d'encaissement de virement • Virement de trésorerie domestique et européen	Sans frais	
• Virement international tiers et de trésorerie	19 € maximum	Cf. définition pages 28 et 29.
Autres commissions éventuelles • Avis d'opéré papier virements européens reçus	0,90 € par virement reçu	
 Avis d'opéré papier virements internationaux reçus 	0,90 € par virement reçu	
II. ENCAISSEMENT DE CHÈQUES PAYABLES À L'ÉTRANGER		
 Chèque émis dans la monnaie du pays sur lequel il est tiré (y compris chèque en euros tiré sur un pays de la zone euro) 	1 ‰ minimum 17,50 € maximum 108,70 €	(+) Éventuelle commission de change (cf. page 48).
Chèque émis dans une autre monnaie que celle du pays sur lequel il est tiré	1 ‰ minimum 18 € maximum 110 €	(+) Éventuelle commission de change (cf. page 48).
III. ENCAISSEMENT D'EFFETS PAYABLES À L'ÉTRANGER		
• Remises libres		
- Encaissement	1 ‰ par effet minimum 37 € maximum 660 €	(+) Éventuelle commission de change (cf. page 48).
- Envoi à l'acceptation	40 € par effet	
- Message Swift	25,40 €	
Courrier express sécuriséDemande de sort ou interventions diverses	30,50 € par pli envoyé 40,50 €	



→ 2 - OPÉRATIONS AU DÉBIT

	Commissions non taxables	Observations
I. VIREMENTS INTERNATIONAUX TIERS		Cf. définition page 28.
Commission d'émission • Sur la banque en ligne ou par télétransmission • Sur support papier	10 € par virement 1 ‰ par virement minimum 36 € maximum 65 €	
Commission de change • Sur support papier	1 ‰ par virement minimum 15 € maximum 65 €	
II. VIREMENTS DE TRÉSORERIE		Les virements de trésorerie sont exemptés de commission de mouvement.
Commission d'émission • Sur la banque en ligne ou par télétransmission - Virement de trésorerie domestique et européen - Virement de trésorerie international • Sur support papier - Virement de trésorerie domestique et européen - Virement de trésorerie international	7,40 € par virement 16,50 € par virement 27,40 € par virement 36,50 € par virement	
Commission de change • Sur support papier	1 ‰ par virement minimum 15 € maximum 65 €	
III. AUTRES COMMISSIONS ÉVENTUELLES		
 Avis d'opéré papier virements internationaux émis Frais d'intervention pour modification d'instructions Sans frais pour le bénéficiaire (frais OUR) Option virement Urgent 	0,90 € par virement émis 13,10 € par virement 20,80 € par virement 6,50 € par virement	
Règlement différé	0,11 € par virement	À partir du 13 ^e jour de conservation. Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter votre chargé d'affaires.
Virement européen non-SEPA	6,50 € par virement	Virement en euros vers la zone SEPA, envoyé par télétransmission (banque en ligne) via le système de règlement TARGET 2 ou EURO 1.



	Commissions non taxables	Observations
IV. RÈGLEMENT DE CHÈQUES ÉMIS EN FAVEUR DE L'ÉTRANGER		
• En euros sans change	1,5 ‰ minimum 27 € maximum 255 €	(+) Éventuelle commission de change (cf. page 48).
• En euros avec change	1,5 ‰ minimum 51 € maximum 255 €	
• En devises sans change	de 0,5 à 1 ‰ minimum 27 € maximum 255 €	
En devises avec change	1,5 ‰ minimum 51 € maximum 255 €	
V. RÈGLEMENT D'EFFETS PAYABLES À L'ÉTRANGER ⁽¹⁾		
• Remises libres		
- Commission d'encaissement	1 ‰ minimum 37 € maximum 660 €	(+) Éventuelle commission de change (cf. page 48).
- Présentation à l'acceptation	40 € par effet	
- Message Swift	25,40 €	
- Courrier express sécurisé	30,50 € par pli envoyé	
- Demande de sort ou interventions diverses	40,50 €	
- Paiement en Euro dans la zone Euro	5€	
 Paiement en Euro hors zone Euro ou dans une autre devise 	20 €	

⁽¹⁾ L'ensemble de ces frais est normalement à la charge du remettant à l'étranger. Exceptionnellement, ils peuvent être à la charge du tiré. La commission de change due pour les opérations en devises est à la charge du tiré.

Tenue de compte



Votre compte est arrêté selon la périodicité choisie (mensuelle ou trimestrielle). Cette action permet de calculer, s'il y a lieu, les intérêts et commissions liés à l'utilisation du compte.

→ 1 - FRAIS D'OUVERTURE

	Commissions non taxables	Observations
Compte courant	Sans frais	
Compte de chantier	100 € par compte	
Compte de chantier via e-chantier	50 € par compte	Pour plus d'informations sur cette formule, merci de contacter votre chargé d'affaires.

→ 2 - COMMISSIONS ET FRAIS DE GESTION DE COMPTE EN EUROS ET EN DEVISES

	Commissions non taxables	Observations
Commission de compte*	de 0,28 ‰ à 2 ‰ minimum 10 € par mois (comptes en euros)	Elle est due en contrepartie des charges supportées par la Banque pour traiter les opérations effectuées sur les comptes. Elle est calculée en tenant compte des écritures enregistrées au débit des comptes et non exonérées**. Elle est perçue à la fin de chaque période d'arrêté de votre compte.
Commission de découvert*	0,07 % minimum	Elle est calculée sur la base des plus forts découverts mensuels, plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs. Elle est perçue à la fin de chaque période d'arrêté de votre compte. Son montant peut être réduit pour les comptes en euros si le TEG est supérieur au taux d'usure.
Frais de gestion de compte*		Ils sont dus en contrepartie des services
• en euros	30 € minimum par mois	rendus par la Banque pour la gestion et le suivi quotidien des comptes du client. En outre, toute opération spécifique
• en devises	30 € minimum par mois si la commission de compte est perçue 52 € minimum par mois si la commission de compte n'est pas perçue	réalisée par la Banque*** fait l'objet d'une tarification particulière. Ils sont prélevés dans la monnaie de tenue de compte à la fin de chaque période d'arrêté.
Tenue de compte inactif (au sens de l'article L 312-19 du Code monétaire et financier)	30 € par an**** et par compte courant	

^{*}Voir les Conditions particulières de votre convention de compte.

^{**}Sont notamment exonérés les amortissements de crédits, l'imputation des frais.

^{***} Notamment opposition sur chèques, carte bancaire, remises d'effets, avis de prélèvement.

^{****}À concurrence du solde disponible sur ledit compte.



→ 3 - SERVICES ASSOCIÉS À LA TENUE DE COMPTE

	Commissions non taxables			Observations	
	Périodicité mensuelle	Périodicité bimensuelle	Périodicité décadaire	Périodicité quotidienne	
Relevés de compte • 1 ^{er} exemplaire	Sans frais	1,80 €	3,60 €	36 €	Classement par date comptable, date de valeur ou nature d'opération. Les relevés de compte électroniques ont la même tarification que les relevés papier.
 Option Exemplaire supplémentaire Exemplaire en anglais Exemplaire supp. + anglais 	1,80 € 0,90 € 2,70 €	3,60 € 2,70 € 4,50 €	5,40 € 4,50 € 6,30 €	37,80 € 36,90 € 38,70 €	
Synthèse mensuelle d'activité • Abonnement mensuel	3,60 € (perception trimestrielle si le compte est arrêté trimestriellement)				Chaque exemplaire supplémentaire 3,60 € .
Échelle d'intérêts • Fourniture d'échelle d'intérêts	3,60 € par échelle				
Fusion de compte en intérêts	23 € par compte et par mois				Commission prélevée sur le compte principal de fusion.

→ 4 - PRESTATIONS LIÉES AU TRAITEMENT DES INCIDENTS SUR COMPTE

	Commissions non taxables	Observations
Comptes courants débiteurs • À partir de la 2 ^e lettre de rappel	34 € par lettre	
Incidents sur comptes de prêts • Cantonnement amortissement prêt	50 €	
Relance échéance impayée	34 €	
Avis à tiers détenteur, saisie-attribution, saisie- conservatoire ou opposition administrative	100 €	
Commission d'intervention • Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, remise de chèque erronée, absence de signature, absence ou insuffisance de provision)	9,50 €	Plafond de perception de 570 € par mois.

→ 5 - TENUE ADMINISTRATIVE, JURIDIQUE ET COMPTABLE

	Commissions non taxables	Observations
Actualisation administrative et juridique	de 217,50 € à 1 198 € par an pour l'ensemble des comptes détenus	En fonction de la taille de l'entreprise et de la complexité des travaux d'actualisation.

2. Gérer et suivre les opérations à distance - Optimiser la trésorerie

Cash Management France



Banque à distance

Le Centre de Relations Télématiques (CRT) est à votre disposition par téléphone pour vous accompagner dans l'utilisation de vos produits de banque à distance.

0 825 020 607 Service 0,15 € / min.+ prix appel

→ 1 - BANQUE EN LIGNE

Ma Banque Entreprise :

- Sur Internet: https://mabanqueentreprise.bnpparibas
- Sur mobile et tablette: application Ma Banque Entreprise

Ma Banque Entreprise vous propose une gamme complète de services sur Internet pour consulter vos comptes (comptes BNP Paribas et banques tierces) et gérer l'ensemble de vos opérations :

- consultation: soldes, relevés détaillés d'opérations, mouvements en attente de comptabilisation;
- saisie, validation et suivi de vos opérations: virements (unitaires ou multiples), remises de prélèvements, remises de LCR;
- bons à payer : consultation et réponse relevés LCR;
- placements: consultation de vos portefeuilles titres et souscription/rachat d'OPC BNP Paribas...
- administration: gestion en ligne des droits de vos utilisateurs sur les fonctionnalités et sur les comptes.

Ma Banque Entreprise vous permet notamment de saisir puis valider vos virements européens (pour un traitement en standard ou en urgent) et vos virements de trésorerie, mais aussi virements à l'international.

Pour faciliter le suivi quotidien de vos flux et de votre activité, vous accédez également aux E-Services pour commander en ligne vos chéquiers, faire opposition sur vos moyens de paiement, éditer des avis d'exécution de virements, etc. Pour toutes vos demandes, vous contactez les services d'assistance par E-Formulaire.

Vous bénéficiez, pour votre authentification et la validation de vos ordres, d'un environnement sécurisé par l'utilisation d'un certificat électronique USB ou d'une carte Transfert Sécurisé et un lecteur.

	Commissions HT	Observations
Abonnement E-Services	5€ par mois	Inclus dans l'abonnement Ma Banque Entreprise
Abonnement Ma Banque Entreprise	43,50 € par mois	
Modules complémentaires		
• Module « Moyens de paiement »	25,30 € par mois	Pour plus d'information sur les modules complémentaires, contactez votre chargé d'affaires.
• Module « Bons à payer » (réponse aux relevés LCR)	Gratuit	
• Module « Financement »	Gratuit	
• Service « Consultation banques tierces »	20,30 € par mois pour les 5 premiers comptes	16 € par mois et par compte à partir du 6 ^e compte.
• Service « Virements confidentiels »	8,10 € par mois	
• Service « Historique 18 mois »	5 € par mois	

Ma Banque Entreprise Evolution:

- Sur Internet: https://mabanqueentreprise.bnpparibas
- Sur mobile et tablette: application Ma Banque Entreprise

Ma Banque Entreprise Evolution vous permet de suivre vos comptes professionnels et de gérer l'ensemble de vos paiements et de vos encaissements en ligne, en toute sécurité (virements unitaires ou multiples, européen SEPA ou internationaux, remises de prélèvements et effets de commerce).

Grâce à ses modules optionnels Ma Banque Entreprise Evolution répond à vos besoins plus spécifiques (consultation des relevés de LCR et gestion des bons à payer, consultation de vos encours de crédit et de vos cessions de créances, souscription et rachat d'OPC BNP Paribas).

	Commissions HT	Observations
Abonnement E-Services	5 € par mois	Inclus dans l'abonnement Ma Banque Entreprise Evolution
Abonnement Ma Banque Entreprise Evolution	23,80 € par mois	
Modules complémentaires • Module « Bons à payer », pour gérer les effets domiciliés	4€ par mois	
Module « OPC », pour gérer vos OPC BNP Paribas	5 € par mois	
Module « Financement », pour visualiser vos comptes de prêts	4€ par mois	
Service « Consultation banques tierces »	20,30 € par mois pour les 5 premiers comptes	16 € par mois et par compte à partir du 6 ^e compte
Service « Virements confidentiels »	8,10 € par mois	
Service « Historique 18 mois »	5 € par mois	

→ 2 - ÉCHANGES DE FICHIERS

Télétransmission Internet (Transnet, EBICS, E-Link et SWIFTNet)

- **Transnet** est une solution pratique et sécurisée pour gérer vos échanges de fichiers entre votre entreprise et BNP Paribas avec un simple navigateur Internet. Grâce à Transnet vous pouvez:
 - transmettre vos ordres de paiements et d'encaissements aux formats CFONB mais également émettre des virements européens via le format SEPA (format ISO 20022);
 - télécharger vos relevés de comptes et d'opérations sans logiciel de télétransmission.
- **EBICS** est le protocole de communication interbancaire français le plus répandu. Il offre un haut niveau de sécurité de transport: authentification réciproque, intégrité et scellement des données échangées.
 - EBICS T est lié à une validation disjointe: par fax ou, pour plus de sécurité, sur notre portail Internet au travers de notre service de Validation Dématérialisée.
 - EBICS TS (Transport et Signature) / GLOBAL EBICS TS permet d'accroître la sécurisation des remises grâce à la signature électronique jointe aux fichiers. Cette signature repose sur l'utilisation de certificats électroniques délivrés par une autorité de certification reconnue par le CFONB. BNP Paribas recommande l'utilisation des certificats SWIFT 3SKEY. Ces certificats sont commercialisés séparément de l'offre EBICS TS.
 - EBICS TS Essentiel intègre 2 certificats électroniques SWIFT 3SKEY et est distribué par BNP Paribas.
- E-Link est une offre d'échanges de fichiers bancaires (paiements et reporting) sur Internet via une connexion FTPS (File Transfer Protocol Secured). Ses avantages: une solution flexible, facile à mettre en place, particulièrement adaptée aux volumes importants. La validation des paiements est basée sur une signature personnelle électronique jointe au fichier et offre une alternative intéressante à EBICS TS.



• **SWIFTNet** est une solution standard internationale basée sur l'utilisation par l'entreprise du réseau SWIFT. SWIFTNet permet à l'entreprise d'envoyer ses fichiers de paiements et de recevoir ses reportings en toute sécurité, et ce avec les banques dans la plupart des pays. Les échanges sont possibles via la messagerie unitaire FIN ou le service d'échange de fichiers FILE ACT.

	Commissions HT	Observations
Sens client/banque		Transmission d'ordres de virements, de transferts internationaux, de virements de trésorerie, de prélèvements, de remises LCR/BOR, de bons à payer LCR/BOR.
TRANSNET, EBICS T		
• Abonnement	23,10 € par mois	
• Fichier supplémentaire (au-delà de 20 fichiers par mois)	0,98 € par fichier	Les 20 premiers fichiers par mois sont gratuits
 Validation des remises Validation par fax des remises télétransmises Validation dématérialisée des remises télétransmises 	15 € par remise Sans frais	Commission non taxable.
EBICS TS Essentiel		
• Abonnement	37,90 € par mois	
• Fichier supplémentaire (au-delà de 20 fichiers par mois)	0,98 € par fichier	Les 20 premiers fichiers par mois sont gratuits
GLOBAL EBICS TS		
• Abonnement	55,50 € par mois	
• Fichier supplémentaire (au-delà de 50 fichiers par mois)	1,06 € par fichier	Les 50 premiers fichiers par mois sont gratuits
E-Link		
• Abonnement	55,50 € par mois	
 Fichier supplémentaire (au-delà de 50 fichiers par mois) 	1,06 € par fichier	Les 50 premiers fichiers par mois sont gratuits
SWIFTNet (hors frais de mise en place)		
• FIN		
- Abonnement	124 € par mois	
• FILE ACT		
- Abonnement	55,50 € par mois	
- Par fichier	1,06 € par fichier	
Option reroutage pour débit compte banque tierce		Cf. Cash Management International, page 42
Sens banque/client		Relevés de comptes, avis d'opérés ou comptes rendus applicatifs PSR au format CFONB ou XML, relevés LCR/BOR, mouvements à comptabilisation future Écriture : enregistrement comportant des informations fonctionnellement utiles à l'entreprise.



	Commissions HT	Observations
Transnet, EBICS T, E-Link • Abonnement	64,30 € par mois	
Pour 100 enregistrements format CFONB	7,73 €	La facturation est ajustée sur le nombre exact d'enregistrements.
• Pour 100 séquences de balises XML	7€	La facturation est ajustée sur le nombre exact de balises.
SWIFTNet (hors frais de mise en place) • FIN - Abonnement - pour 100 écritures	64,30 € 11,50 €	
FILE ACT Abonnement pour 100 enregistrements format CFONB	64,30 € 7,73 €	La facturation est ajustée sur le nombre exact d'enregistrements.
• Pour 100 séquences de balises XML	7€	La facturation est ajustée sur le nombre exact de balises.
Taolink • SWIFTNet Service Bureau	Nous consulter	

Services associés aux canaux Échanges de Fichiers SWIFTNet, E-Link et EBICS

Les services Cash Management International sont disponibles sur les canaux suivants : SWIFTNet FIN, SWIFTNet FileAct, E-Link, Global EBICS TS et EBICS T (en reporting uniquement pour ce dernier).

- Le virement délocalisé émis (MT101 OUT) est une instruction de virement routée par BNP Paribas France à destination d'une banque partenaire (banque ayant signé un accord d'échange MT101 avec BNP Paribas). Ce service permet aux entreprises de réaliser directement des virements domestiques ou internationaux à partir de leurs comptes ouverts à l'étranger. Ce service fonctionne selon plusieurs formats : MT101, ISO XML V2 ou XML V3 ou formats locaux spécifiques pour traiter des moyens de paiement locaux du pays à atteindre.
- Le reporting international reçu (MT940 IN) est un relevé de compte étranger produit quotidiennement par l'un de nos sites BNP Paribas internationaux ou d'une banque tierce. Ce service permet aux clients de BNP Paribas France de recevoir le reporting quotidien de leurs comptes ouverts à l'étranger.

	Commissions HT	Observations
Reporting international reçu (MT940 IN)		
Abonnement au service de routage des instructions	44,90 € par mois	Routage à destination
Assistance et Repairs à l'émission des MT101 OUT	55,90 € par mois	des sites BNP Paribas et de banques tierces
 Groupe BNP Paribas Émission virement délocalisé à destination d'un compte Groupe BNP Paribas Reporting internate Groupe BNP Paribas 	9€ par mois	Par compte détenu dans le Groupe BNP Paribas ⁽¹⁾
depuis un compte Groupe BNP Paribas Banques Tierces • Émission virement délocalisé à destination d'un compte Banque Tierce • Reporting international format MT940 reçu depuis un compte Banque Tierce	20 € par mois	Par compte détenu dans une banque tierce ⁽²⁾
• Conversion MT940 en CFONB120	7,73 € les 100 écritures	
• Conversion MT940 en CAMT053 XML	7 € les 100 séquences de balises	

⁽¹⁾ Le site BNP Paribas est susceptible de facturer la production du reporting MT940 à partir de 5 € par mois.

⁽²⁾ La banque tierce est susceptible de facturer la production du reporting MT940 selon son propre catalogue tarifaire.



Échanges de Fichiers Évolution

- Offre réservée aux TPE (très petites entreprises).
- Solution permettant le transfert et la réception de virements, prélèvements, effets, relevés... entre le Client et la Banque, selon deux protocoles de télétransmission:
 - Transnet Evolution lorsque vous êtes en relation unique avec BNP Paribas ;
 - EBICS lorsque vous êtes en relation avec BNP Paribas et d'autres banques.

	Commissions HT	Observations
Abonnement offre de base	19,90 € par mois	
Options complémentaires		
• Remises de prélèvements et prélèvements SEPA	4,50 € par mois	
Remises de virements internationaux	4,50 € par mois	
Avis de prélèvements impayés	4,50 € par mois	
• Relevés de comptes enrichis	4,50 € par mois	
Mouvements à comptabilisation future	4,50 € par mois	
Rejet de virements	4,50 € par mois	
Chèques impayés	4,50 € par mois	
• Avis de prélèvements impayés et rejets de prélèvements CAMT XML	4,50 € par mois	
Avis d'opérés virements prélèvements	4,50 € par mois	
Compte rendu Applicatif PSR ARA 560 ou XML	4,50 € par mois	
Offre EBICS TS Essentiel	15 € par mois	

→ 3 - SOLUTIONS INTÉGRÉES DE GESTION (PAIEMENTS/ENCAISSEMENTS, REPORTING, TRÉSORERIE ET COMMUNICATION BANCAIRE)

NetCash

Solution Web multibancaire de gestion des paiements, reporting, gestion de trésorerie et rapprochement bancaire. Trois formules sont disponibles.

	Commissions HT	Observations
Formule Simplicité	À partir de 54 €	Gestion des paiements et reporting multibancaire.
Formule Performance	Nous consulter	
Formule Amplitude	Nous consulter	
Accompagnement utilisateur/Implémentation (recommandé)	Nous consulter	Deux formules : - À distance - Sur site (forfait journalier)

L'abonnement de base inclut :

- l'exploitation des relevés bancaires ;
- la saisie et l'envoi des ordres ;
- l'application mobile pour tous les utilisateurs ;
- la gestion des protocoles EBICS T et TS;
- le support, la maintenance et les mises à jour régulières.

Des options complémentaires sont disponibles selon vos besoins :

- gestion des mandats de prélèvement SEPA SDD ;
- conversions en virements SEPA SCT;
- rapprochement bancaire;
- prévision de trésorerie ;
- gestion de trésorerie ;
- ERP Connect.



→ 4 - CANAL MAIL

Alertes mail

Service vous permettant d'une part, d'être informé rapidement des événements importants, prévus au contrat, pouvant survenir sur votre compte (virements domestiques et internationaux reçus, rejet d'opérations, impayés sur chèques, effets, prélèvements, dépassements de solde...) et d'autre part, d'optimiser votre gestion. En effet, dès que BNP Paribas a connaissance d'une opération sur vos comptes, un e-mail d'information vous est adressé automatiquement.

	Commissions HT	Observations
Abonnement	12,50 € par mois	
Consommation	0,50 € par mail	

→ 5 - OUTILS DE SÉCURITÉ

POUR SÉCURISER VOS ÉCHANGES DE FICHIERS ET VOTRE BANQUE EN LIGNE

3SKey

Le certificat électronique 3SKey dédié à la signature personnelle bancaire, est:

- · accepté par plusieurs banques françaises;
- multiprotocole: SWIFTNet, EBICS TS, FTPs;
- multiapplications.

	Commissions HT	Observations
• USB PRO	92 € par certificat	Paiement unique

Lecteur de carte Transfert Sécurisé

La carte Transfert Sécurisé de BNP Paribas est une carte à puce nominative et personnelle permettant de s'authentifier et de valider les ordres et instructions sur le portail Ma Banque Entreprise.

	Commissions HT	Observations
• Lecteur Club	28 € par lecteur	Paiement unique
Carte Transfert Sécurisé	40 € par carte	Tarif pour deux ans



→ 6 - PRÉVENTION CONTRE LA FRAUDE

Protégez vos virements contre la fraude

Ce service vous permet des contrôles personnalisables sur vos virements selon vos besoins et le risque lié à votre activité. Vous êtes alerté en cas de virement suspect.

	Commissions HT	Observations
Flux sécurisés		
Télétransmis	À partir de 20,30 € par mois	
Saisis en ligne	À partir de 5 € par mois	

SEPAmail IBAN Check : fiabiliser les coordonnées bancaires

Ce service permet de vérifier la fiabilité des coordonnées bancaires transmises par un tiers (client ou fournisseur) en contrôlant que le compte indiqué existe et correspond bien au titulaire tel que connu par l'établissement teneur de compte. Les demandes de vérifications sont envoyées aux banques adhérentes au service SEPAmail DIAMOND de SEPAmail.eu⁽¹⁾.

	Commissions HT	Observations
Demande de vérification	Nous consulter	
Canal d'échange :SEPAmail Designer	Notre interface Web pour faciliter vos vérifications	Nous consulter
- Canal télématique : EBICS TS, FTPS, SWIFTNET FA	Se référer à votre abonnement télématique	
Web Service (API)	Nous consulter	

→ 7 - INTERVENTION SUR CONTRATS CASH MANAGEMENT

	Commissions HT	Observations
Mise en place et implémentation d'un service de Cash Management	De 200 à 2000 € en fonction de la nature de l'implémentation et du type de service souscrit	Se rapprocher de votre chargé d'affaires
 Modification d'un contrat existant : ajout, changement, suppression d'entités, de mandataires, de comptes ou de services. 	20 € par intervention	
• Clôture de contrat	200 € par contrat	

41

⁽¹⁾ SEPAmail.eu compte aujourd'hui six groupes bancaires partenaires autour de DIAMOND : BNP Paribas, groupe BPCE (Banque Populaire et Caisse d'Épargne), Crédit Agricole, Crédit Mutuel, CIC, La Banque Postale et Société Générale. Ceci représente, en France, plus de 90% des comptes de particuliers et d'entreprises.

Cash Management International



→ 1 - WEB BANKING (CONNEXIS)

Connexis Cash

Offre une gamme de services de gestion globale de flux sur un portail Internet personnalisé et sécurisé (Reportings/Transferts/Echanges de fichiers).

	Commissions HT	Observations
Modules principaux		
 Consultation des soldes et relevés/saisie et validation de vos opérations de paiement 	80 € par pays par mois (comptes BNP Paribas) 30 € par pays par banque / mois (banques tierces)	Pour les options et détails de facturation, consultez votre chargé d'affaires.
• Cryptocalculateurs (tokens)	15 € par token	Le premier est offert.
• Formations additionnelles	500 € par jour + frais de déplacements: pour les formations, tests; etc.	
Connexis Cash		
• Alerte sur événement	Sans frais	
 Notional Pooling 	50 € par mois	
Connexis Gateway		
• Standard		
• Supérieur	Consultez votre chargé d'affaires.	
• Customisé		
Services d'implémentation		
• Standard		
• Supérieur	Consultez votre chargé d'affaires.	
• Customisé		



→ 2- SERVICES BANQUES TIERCES (FORFAIT SWIFT)

- Instruction MT101 reçue d'une banque tierce est une instruction de virement qui sera exécutée par BNP Paribas France à partir d'une instruction de virement émise depuis une banque partenaire (banque ayant signé un accord d'échange MT101 avec BNP Paribas). Cet ordre de virement sera débité sur le compte ouvert dans les livres de BNP Paribas France. Ce service permet aux entreprises étrangères d'atteindre leurs comptes français afin de les débiter des virements de trésorerie, SCT SEPA ou internationaux (réception de MT101 IN).
- Reporting MT940 émis vers une banque tierce est un relevé de compte français produit quotidiennement par BNP Paribas France à destination de l'un de nos sites internationaux ou d'une banque tierce. Ce service permet aux groupes d'affaires de recevoir les relevés de leurs comptes ouverts chez BNP Paribas France.

	Commissions HT	Observations
Abonnement pour Instruction MT101 reçue	124 € par mois	
Banque tierces • Réception instruction virement délocalisé de la part d'une banque Tierce	20 € par mois	Par compte détenu dans une banque tierce
Abonnement pour Reporting MT940 émis • Abonnement au service de reporting • Pour 100 écritures	64,30 € par mois 11,50 € par mois	

→ 3 - OUVERTURE DE COMPTE À L'INTERNATIONAL

Le **Desk International Cash Management** vous accompagne dans vos démarches d'ouverture de compte à l'étranger auprès des filiales du Groupe BNP Paribas (BNL en Italie, BNP Paribas Fortis en Belgique, BGL au Luxembourg, Bank of the West aux États-Unis, BMCI au Maroc, UBCI en Tunisie, TEB en Turquie...), ainsi qu'auprès de 14 banques partenaires de renommée mondiale avec lesquelles BNP Paribas a signé des accords spécifiques.

Le Desk International propose un véritable service à valeur ajoutée vous donnant accès à :

- l'assistance directe et personnalisée d'une équipe d'experts pour constituer vos dossiers ;
- une procédure allégée d'ouverture de compte⁽¹⁾ ;
- une introduction auprès d'un réseau global de 40 000 agences dans plus de 60 pays.

	Commissions HT	Observations
• Ouverture d'un compte à l'international	700 €	
 Deux ouvertures de comptes dans des pays différents 	1 320 €	Pour des informations sur nos solutions internationales, contactez votre chargé
 Plus de deux ouvertures de comptes dans des pays différents 	1 630 €	d'affaires.

(1) Lorsque la réglementation locale l'autorise.

Gestion de trésorerie



→ PROCÉDURE DE CENTRALISATION AUTOMATISÉE DE TRÉSORERIE

Vous souhaitez optimiser vos liquidités, piloter votre trésorerie au plus près, réduire vos frais financiers ou encore rationaliser votre structure bancaire?

BNP Paribas vous propose une solution de Liquidity Management sur mesure, reposant sur une large gamme de produits. Notre offre **Cash Concentration** vous permet de consolider l'ensemble de vos positions sur un compte unique. Cette offre complète et flexible s'adapte à votre structure:

- elle est disponible tant au niveau domestique qu'à l'international ;
- elle permet de gérer des comptes ouverts dans le réseau du Groupe BNP Paribas ou auprès de nos partenaires bancaires.

Notre offre **Cash Intercompany** vous offre un éventail de reportings pour gérer simplement et efficacement la relation prêt/emprunt intragroupe induite par la centralisation de trésorerie.

Quel que soit votre projet, nos spécialistes en Cash Management sont à votre écoute pour identifier la solution adaptée à vos besoins, vous accompagner dans sa mise en place et suivre vos opérations au quotidien.

Pour plus d'information, contactez votre chargé d'affaires.

Services Bancaires de Base



→ FOURNIS DANS LE CADRE DU DROIT AU COMPTE, ARTICLES L.312-1 ET D.312-5-1 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- un changement d'adresse par an,
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire (RIB),
- la domiciliation de virements bancaires,
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA (TIP SEPA) ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- des moyens de consultation à distance du solde du compte (BNP Net Professionnels),
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne (Carte Visa Electron),
- deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.
- la réalisation des opérations de caisse.

Gratuit





COMMERCE INTERNATIONAL

- 48 Change
- 49 Trade

Pour les moyens de paiements internationaux, se référer à la section "Flux - Moyens de paiements internationaux" en page 28.

Commerce international



Le traitement de vos opérations avec l'étranger est au cœur de vos préoccupations. Nous mettons à votre disposition des solutions pour:

- traiter vos opérations de Cash Management International;
- couvrir certains risques de défaillance du donneur d'ordre à l'international, émettre ou recevoir les garanties de marché liées à vos contrats internationaux ;
- couvrir vos risques de change à l'import comme à l'export ;
- optimiser la gestion de vos opérations à l'international ;
- suivre et gérer vos opérations à distance.

Nous pouvons également vous accompagner dans le développement de votre activité à l'étranger. Grâce à leur connaissance approfondie du terrain et des marchés, les équipes spécialisées de BNP Paribas vous proposent des solutions sur mesure répondant à toutes vos problématiques de commerce international:

- "Trade Solutions", le portail du commerce international de BNP Paribas pour répondre à toutes vos questions: fiches pays, études de marchés, appels d'offres, importateurs, calcul de droits de douane, simulateurs de coûts import-export, etc.;
- "Trade Development", une équipe de spécialistes capable d'élaborer et de mettre en œuvre un accompagnement haut de gamme et personnalisé.

Nous pouvons également monter des opérations plus structurées (émission de garanties avec syndications, refinancements et préfinancements, escompte sans recours, forfaiting, achat de créances nées à l'export).

Parlez-en à votre chargé d'affaires Commerce International.

Retrouvez sur notre site **banqueentreprise.bnpparibas**, rubrique Commerce international, une description de ces opérations et les avantages qu'elles peuvent vous apporter.

Retrouvez également le portail du commerce international de BNP Paribas, Trade Solutions (tradesolutions.bnpparibas.com)

Vous disposez d'un interlocuteur de proximité unique et disponible: votre chargé d'affaires. Il vous accompagnera et vous proposera des solutions personnalisées avec l'appui des experts du Groupe BNP Paribas.

Change



Le marché des changes est un marché de gré à gré. Le prix d'exécution de l'ordre est susceptible de varier en fonction de la liquidité du marché et de la taille de l'ordre.

Achat et vente de devises

(hors frais de virement "européen" ou "international" émis ou reçu)

	Commissions non taxables	Observations
Commission de change • Contre-valeur ≤ 75000 €	0,50 ‰ minimum 18 €	
 Contre-valeur > 75000 € 1^{re} tranche de 75000 € au-delà de la 1^{re} tranche 	0,50 ‰ 0,25 ‰	
Achat/Vente à terme • Frais d'étude et de mise en place	37 €	Plus éventuelle commission de change.
Modification ou prorogation, livraison ou levée par anticipation	37 €	
Avances en Devises • Frais d'étude et de mise en place	38 €	Perception à la mise en place.
Modification, prorogation, remboursement par anticipation	38 €	Perception à l'acte.
• Taux de l'avance		Consultez votre chargé d'affaires commerce international.
Change manuel		Consultez votre chargé d'affaires.



→ 1 - ENCAISSEMENT DOCUMENTAIRE EXPORT

Encaissements documentaires	Commissions non taxables	Observations
Commission d'ouvertureAvec Connexis TradeSans Connexis Trade	0,15 % 0,20 %	Commission d'ouverture avec un minimum de 72 € et un maximum de 1400 € , perçue au débouclement sur le montant total de la remise.
Frais d'acceptation	37,50 €	Frais perçus au débouclement.

→ 2 - ENCAISSEMENT DOCUMENTAIRE IMPORT

Encaissements documentaires	Commissions non taxables	Observations
Commission d'ouverture	0,20 %	Commission d'ouverture avec un minimum de 72 € et un maximum de 1400 € , perçue au débouclement sur le montant total de la remise.
Frais d'acceptation	37,50 €	Frais perçus au débouclement.
• Frais de paiement en Euro dans la zone Euro	5€	Frais perçus à l'événement.
• Frais de paiement en Euro hors de la zone Euro ou dans une autre devise	20 €	Frais perçus à l'événement.

→ 3 - CRÉDIT DOCUMENTAIRE EXPORT

Tarifs standard	Commissions non taxables	Observations
Notification d'ouverture	0,10 %	Minimum 122 €. Commission perçue sur le montant initial du crédit documentaire, y compris en cas de confirmation.
• Confirmation	Pourcentage variable en fonction du pays	Commission calculée sur le montant initial du crédit documentaire et perçue sur la période, date d'ouverture/date de validité, par mois indivisible. Dans le cas d'un crédit documentaire à usance, une deuxième commission est calculée sur le montant utilisé et perçue au moment du règlement pour la période, date de validité/date de règlement, par mois indivisible.
AmendementHors montant et duréeSur le montant ou la durée	112 € 112 € + ajustement de la commission de confirmation ou de notification	Commission perçue à l'événement. Commission perçue à l'événement.
Vérification de documents	0,15 %	minimum 147 € Commission perçue au règlement sur le montant de l'utilisation.
• Documents irréguliers	122 € par jeu de documents	Déduit du montant au moment du règlement.



Forfaits	Commissions non taxables	Observations
Crédits documentaires Export à tarification simplifiée		Pour plus d'informations sur cette formule, merci de contacter votre chargé d'affaires Commerce International.

→ 4 - CRÉDIT DOCUMENTAIRE IMPORT

Tarifs standard	Commissions non taxables	Observations
Frais d'ouvertureAvec Connexis TradeSans Connexis Trade	26 € 76 €	Perçu à l'ouverture. Perçu à l'ouverture.
• Commission d'engagement	À partir de 1 % l'an minimum 93 €	Commission calculée sur le montant en principal du crédit documentaire et perçue sur la période, date d'ouverture/ date de validité, par mois indivisible. Dans le cas d'un crédit documentaire à usance, une deuxième commission est calculée sur le montant utilisé et perçue au moment de l'utilisation pour la période, date de validité/date de règlement, par mois indivisible.
AmendementHors montant et duréeSur le montant ou la durée	117 € 117 € + ajustement de la commission d'engagement	Perçu à l'événement. Perçu à l'événement.
Vérification de documents	0,125 %	minimum 120 € . Commission perçue au moment du règlement, calculée sur le montant de l'utilisation.
• Documents irréguliers	122 €	Par jeu de documents et à la charge du bénéficiaire. Déduit du montant au moment du règlement.
• Paiement en Euro dans la zone Euro	5€	Perçu à l'événement.
 Paiement en Euro hors de la zone Euro ou dans une autre devise 	20 €	Perçu à l'événement.

⁽¹⁾ Forfait incluant les frais de notification, deux examens de documents, deux modifications dans la limite de 100 000 euros, deux frais sur irrégularités, les frais SWIFT et de courrier express sécurisé.
Hors forfait : tout examen supplémentaire de documents, toute modification additionnelle, la commission de confirmation, l'ajustement de la commission de confirmation suite à modification, les frais de transfert, de lettre de blocage, d'aide à la rédaction d'un draft d'un crédit documentaire, de pré- vérification et d'irrégularités supplémentaires.



Options	Commissions non taxables	Observations
Réalisable à usance avec possibilité de paiement à vue (UPAS) ⁽²⁾ • Frais de tirage (à la charge du bénéficiaire)	60 €	Perçu à l'événement et uniquement lorsque les frais relatifs à l'option UPAS sont à la charge du bénéficiaire. Déduit du montant au moment du règlement.
• Conditions financières applicables dans le cadre d'une demande de paiement à vue	Pourcentage variable	Renseignez-vous auprès de votre chargé d'affaires.
Forfaits		
Crédits documentaires Import à tarification simplifiée		Pour plus d'informations sur cette formule, merci de contacter votre chargé d'affaires Commerce International.

→ 5 - FRAIS DE COMMUNICATION (IMPORT ET EXPORT)

	Commissions non taxables	Observations
• Frais de virement SWIFT	25,40 €	Dec all agreed
Frais de courrier express sécurisé	30,50 €	Par pli envoyé.

⁽²⁾ Option en cours de développement. Contactez votre chargé d'affaires.

⁽³⁾ Forfait incluant la commission d'engagement, les frais d'ouverture, deux examens de documents, deux modifications dans la limite de 100 000 euros, les frais SWIFT, de courrier express sécurisé, de paiement, d'acceptation et de paiement différé. Hors forfait : tout examen supplémentaire de documents, toute modification additionnelle, les frais sur services spécifiques et, si la modification met le Crédit documentaire en dehors de la tranche du forfait, le tarif relatif au montant du Crédit documentaire. Dans ce dernier cas, les conditions standard seront appliquées déduction faite du montant forfaitaire déjà perçu.



→ 6 - FRAIS OPTIONNELS DIVERS (IMPORT ET EXPORT)

	Commissions non taxables	Observations
Modification encaissement documentaire	45 €	Perçu au débouclement.
Demande de sort ou interventions diverses sur encaissement documentaire	40,50 €	Perçu au débouclement.
• Levée de consignation bancaire	0,15 %	minimum : 122 € Perçu au moment du règlement.
 Interventions spécifiques (demande de traitement particulier) 	70 €	Perçu à l'événement.
 Rédaction d'un draft de Lettre de Crédit documentaire 	À partir de 132 €	Perçu à l'événement.
 Pré-vérification de crédit documentaire export 	122 €	Perçu à l'événement.
• Transfert de Crédit documentaire export	0,15 %	minimum : 228 € Perçu à l'événement.
 Lettre de blocage de Crédit documentaire export 	0,125 %	minimum : 228 € Perçu à l'événement.
Garantie pour absence de connaissement	1%	Perçu par trimestre indivisible avec un minimum de 125 € par trimestre.

→ 7 - GARANTIES INTERNATIONALES

Les garanties bancaires internationales sont des engagements par signature pouvant prendre différentes formes juridiques : cautionnement (de droit français), garantie à première demande, lettre de crédit "Stand-By Letter of Credit" ou SBLC. Elles sont émises soit dans le cadre d'un marché export (garantie de soumission, de restitution d'acompte, de bonne exécution, de dispense retenue de garantie...), soit dans le cadre d'un marché import, en garantie de paiement de marchandises ou de services.

Les garanties bancaires internationales sont des engagements par signature, majoritairement sous forme de garantie à première demande ou SBLC ("Stand-By Letter of Credit"). Elles peuvent être de nature différente :

- garanties de marché (principalement garantie de soumission, de restitution d'acompte ou de bonne fin) généralement dans le cadre de marchés export ;
- garanties de paiement généralement dans le cadre de marchés à l'importation (marchandises ou services).

	Commissions non taxables	Observations
Garanties émises • Commission d'émission	Taux annuel avec un minimum de 305 € par an	Commission perçue trimestriellement et d'avance. Renseignez-vous auprès de votre chargé d'affaires.
Commission vérification de l'appel en paiement	1,5 ‰ minimum 183 €	À l'acte.
Amendement/Avenant	157 €	À l'acte.
• Frais de dossier	Minimum 152 €	À l'acte.
• Frais de port	17,30 €	À l'acte.
• Courrier rapide	30,50 €	À l'acte.



	Commissions non taxables	Observations
Messages Swift	25,40 €	
• Fourniture de l'état détaillé des encours de garanties internationales et autres engagements par signature	Moins de 10 lignes : 50 € De 10 à 30 lignes : 100 € De 31 à 150 lignes : 150 € Plus de 150 lignes : 250 €	À l'acte en fonction du nombre de lignes d'engagements.
• Frais d'étude et de structure		Au cas par cas. Renseignez-vous auprès de votre chargé d'affaires.
• Lettre de notoriété	Minimum 150 €	
Demande sans suite	250 €	Au classement du dossier
Garanties reçues		
 Garanties ou SBLC reçue de l'étranger pour notification (authentification, sans engagement de notre part) 		
- Commission de notification	1 ‰ jusqu'à 1 600 000 € et 0,5 ‰ sur la fraction supérieure minimum 152 €	À l'acte.
- Frais de dossier	152 €	À l'acte.
- Frais de modification	152 €	À l'acte.
• Frais d'étude et de structure		Au cas par cas. Renseignez-vous auprès de votre chargé d'affaires.

→ 8 - SERVICE TRADE PAR INTERNET

CONNEXIS TRADE : GESTION DES REMISES DOCUMENTAIRES, DES CRÉDITS DOCUMENTAIRES ET DES GARANTIES INTERNATIONALES

	Commissions HT	Observations
Frais d'installation	269 €	1 fois à la mise en place par entité juridique.
• Abonnement mensuel	17,80 €	Par module et par entité juridique.
• Token	15,25 €	Par token.
Connexis Trade L/C Export	Pour un volume annuel < 250 LC et un nombre d'utilisateurs < 10 : 15 € /mois Pour un volume annuel > 250 LC ou un nombre d'utilisateurs > 10 : 20 € /mois	
Connexis Trade L/C Export	15 € /mois pour un volume annuel < 250 LC et un nombre d'utilisateurs < 10 20 € /mois pour un volume annuel > 250 Lc ou un nombre d'utilisateurs > 10	Par token.



PLACEMENTS

- 55 Épargne Bancaire
- 56 OPC
- 57 Opérations de Bourse

Épargne bancaire



Nous mettons à votre disposition des solutions personnalisées pour gérer vos excédents de trésorerie en fonction:

- de votre profil d'investissement ;
- de la durée de votre placement ;
- de l'objectif de rendement attendu ;
- de vos contraintes de gestion.

Vous effectuez ensuite votre choix dans notre gamme de solutions avec l'aide éventuelle de la Salle des Marchés.

→ ÉPARGNE BANCAIRE

	Rémunération client	Commentaires
Dépôt à terme • DAT Potentiels Marché (de 1 à 24 mois) • DAT en devises (de 1 à 12 mois)	Variable selon les conditions de marché	Minimum de souscription: • 7500 € • 7600 €
Titres de créances négociables • Titre négociable à court terme émis par une grande entreprise	Variable selon les conditions	Minimum de souscription : • 150 000 €
Titre négociable à court terme émis par BNP Paribas	de marché	• 200 000 €
Dépôts structurés	Variable selon les conditions de marché	Minimum de souscription: • 150 000 €
Livret A	0,75 % jusqu'au 31/01/2021 0,50 % à partir du 01/02/2021 (intérêts non soumis à l'impôt et aux contributions sociales)	Critères d'éligibilité des personnes morales: offre réservée aux associations mentionnées au point 5 de l'article 206 du Code général des impôts, aux syndicats de copropriétaires et aux organismes HLM.
Compte sur livret	Variable selon les conditions de marché	Offre réservée aux personnes morales sans but lucratif.

Retrouvez sur notre site **banqueentreprise.bnpparibas**, rubrique Placements, une description de ces solutions ainsi que les avantages qu'elles peuvent vous apporter.

Votre chargé d'affaires se tient à votre disposition pour étudier avec vous la solution adaptée à votre situation.



\rightarrow OPC

BNP Paribas distribue une offre d'OPC large et diversifiée, adaptée à chacune de ses clientèles.

Votre chargé d'affaires met à votre disposition une gamme d'OPC destinée à la gestion de vos excédents de trésorerie, du jour le jour jusqu'à 6 mois. Ces OPC sont investis sur des instruments du marché monétaire et obligataire, généralement peu volatils même s'ils n'assurent pas une garantie sur le capital investi.

Par ailleurs, une gamme d'OPC destinée à des horizons de placement à plus long terme est aussi disponible.

La Salle des marchés est à votre disposition pour vous présenter les caractéristiques de ces OPC et vous fournir les documents adaptés.

Frais d'entrée, de sortie et frais courants maximum TTC :

Catégorie	Frais maximum	ı liés au service	Frais maximum liés à l'instrument (part producteur)	Rétrocessions (part distributeur)	Total
d'instrument financier	Frais uniques		Frais récurrents*	Frais récurrents*	
	Frais d'entrée	Frais de sortie	Frais courants hors rétrocessions		
OPC monétaires**	0%	0%	0,09%	0,03%***	0,12 %
OPC obligataires**	3 %	0 %	0,44 %	0,81 %***	4,25 %
OPC actions**	3 %	0 %	0,93 %	1,72 %***	5,65 %
OPC diversifiés	3 %	0 %	0,69 %	1,12 %***	4,81 %

^{*}Généralement annuels

Glossaire:

Frais ou droits d'entrée : commission exprimée en pourcentage du montant souscrit que l'investisseur règle à chaque fois qu'il achète des parts/actions d'un OPC.

Frais de gestion : les frais de gestion rémunèrent les services de la société de gestion. Ils viennent en diminution de la valeur liquidative. Ils sont à acquitter tous les ans et sont mentionnés dans le document d'information clé de chaque OPC.

Frais ou droits de sortie : commission exprimée en pourcentage du montant souscrit que l'investisseur règle à chaque fois qu'il vend des parts/actions d'un OPC.

OPC: les organismes de placement collectif permettent d'accéder à un portefeuille diversifié de valeurs mobilières commun à plusieurs investisseurs. Les OPC peuvent être des OPC en valeurs mobilières (« OPCVM ») ou des Fonds d'Investissement Alternatifs (« FIA »).

OPC actions: le portefeuille d'un OPC actions est composé essentiellement d'actions.

OPC monétaire : le portefeuille d'un OPC monétaire est composé essentiellement de titres du marché monétaire, à durée de vie courte (moins de deux ans). Ces titres sont, dans la majorité des cas, des dettes émises par l'État, par des sociétés financières et des grandes sociétés. Ils ont notamment pour objectif de préserver le capital, sans pour autant le garantir.

 $\textbf{OPC obligataire}: le \ porte feuille \ d'un \ \mathsf{OPC} \ obligataire \ est \ composé \ essentiellement \ d'obligations.$

Rétrocessions : une partie des frais de gestion perçus par l'OPC peut être reversée à BNP Paribas au titre de son activité de conseil et de distribution.

^{**}Vous pouvez retrouver la définition des instruments financiers dans le glossaire ci-dessous.

^{***}Les rétrocessions représentent entre 28% et 65% du montant des frais de gestion (frais de gestion = frais courants hors rétrocessions + rétrocessions).

Opérations de Bourse



→ OPÉRATIONS DE BOURSE

La facturation de votre ordre de Bourse dépend notamment de la plateforme de négociation sur laquelle les titres sont négociés, de la taille de votre ordre, de sa nature et de la liquidité disponible sur ce marché. Les tarifs ci-après s'appliquent aux transactions sur les valeurs négociées sur les marchés financiers.

Valeurs cotées sur Euronext Paris, Amsterdam, Bruxelles

Les ordres de Bourse sont exécutés aux conditions suivantes :

	Prix de l'ordre non taxable
• Frais fixes	3,47 €
Commission BNP Paribas sur le montant de la transaction	1,13 % pour ordre ≤ 8 000 € 0,92 % pour ordre > 8 000 €
L'ensemble, frais fixes plus commissions, est soumis à un minimum de perception par ordre de :	10,41 €

Droits de garde

Gratuité : les droits de garde sont sans frais pour toutes les valeurs émises par le Groupe BNP Paribas (dont SICAV, FCP, obligations) ainsi que pour les actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite.

Conditions standard : les droits de garde sont perçus en février sur la base du portefeuille de l'année précédente au 31 décembre. Les droits de garde se décomposent en :

- 1) frais fixes sont basés sur la valorisation des titres à cette date.
- 2) une commission proportionnelle est déterminée à partir de la moyenne arithmétique des commissions proportionnelles établies à la fin de chaque trimestre civil.

	Commissions HT
Frais fixes par ligne	
- Valeurs au porteur	4 €
- Valeurs nominatives	10 €
- Valeurs en dépôt à l'étranger	11,75 €
• Commission proportionnelle déterminée sur la valeur des seules lignes facturables applicable par tranche de montant de portefeuille :	
- Portefeuille ≤ 50 000 €	0,233 %
- Portefeuille > 50 000 € et ≤ 100 000 €	0,192 %
- Portefeuille > 100 000 € et ≤ 150 000 €	0,142 %
- Portefeuille > 150 000 €	0,075 %
Commission proportionnelle minimum par compte	24,92 €

Opérations diverses sur titres

	Commissions non taxables
Service plus-value	75 € par an
Transferts de titres à la concurrence Frais fixes par ligne	
- Titres déposés en France	12 €
- Titres déposés à l'étranger	41 €

AUTRES SERVICES

Autres services

	Commissions HT	Observations
Location de coffre-fort • À partir de	104,17 € par an	Frais variables selon la taille et/ou la valeur du contenu du compartiment.
Services liés aux opérations de paiement		
• Envoi de chéquier par voie postale	2,80 €	Plus frais de recommandé et d'affranchissement.
• Envoi d'avis d'opérations	21,20 € par mois	
• Frais de recouvrement	21,20 €	
• Frais de notification	21,20 €	Notification liée à une impossibilité d'exécuter une opération de paiement.
 Frais de révocation d'une opération bancaire 	21,20 €	
• Frais liés à la fourniture d'informations	21,20 €	
 Frais de mesures préventives et correctives 	21,20 €	
Services liés à la fourniture de renseignement	rs .	
 Fourniture de renseignements destinés au contrôle annuel des sociétés par les commissaires aux comptes 	137 €	
Délivrance d'attestations		1
 Solde, virement, RIB, clôture de compte secondaire, lettre de dépassement exceptionnel 	35 €	
• Notoriété, conformité, liste de signataires simple, Pôle emploi	50 €	
 Liste de signataires détaillée, augmentation de capital 	à partir de 150 €	Déterminé en fonction de la complexité de l'attestation demandée.
Autres attestations		Merci de contacter votre chargé d'affaires
Services liés à la recherche de documents o	ou d'informations	
• Recherche par relevé de compte	12,90 €	
• Recherche de document ou information < 1 an	15,90 €	Y compris 1 photocopie.
• Recherche de document ou information > 1 an	33,90 €	Y compris 1 photocopie.
Photocopie supplémentaire	0,85 €	
	Commissions non taxables	Observations
Recherche d'adresse et réexpédition de courrier	18 €	

Pour toute information, BNP Paribas est à votre disposition :



Votre chargé d'affaires



*Coût de connexion selon votre opérateur.

BNP Paribas, S.A. au capital de 2 499 597 122 euros - Siège social: 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris. Immatriculée sous le nº 662 042 449 RCS Paris. Identifiant CE FR76662042449. ORIAS nº 07 022 735 (www.orias.fr).

Artegy, S.A.S. au capital de 1 600 000 € - Siège social : 12 rue du Port, 92000 Nanterre. Immatriculée sous le nº 424 261 642

Arval Service Lease, S.A. au capital de 66 412 800 € - Siège social : 1 boulevard Haussmann, 75009 Paris. Immatriculée sous le n° 352 256 424 RCS Paris. Orias n° 07 022 411 (www.orias.fr).

Natiocrédibail, S.A. au capital de 32 000 000 € - Siège social : 12 rue du Port, 92022 Nanterre Cedex. Immatriculée sous le nº 998 630 206 RCS Nanterre. Code NAF 6491 Z. TVA Intracommunautaire: FR 40 998 630 206. Orias nº 10 054 005 (www.orias.fr).

Natiocrédimurs, S.N.C au capital de 62 800 016 € - Siège social : 12 rue du Port, 92000 Nanterre. Tél. : 01 41 97 20 00. Immatriculée sous le nº332 199 462 RCS Nanterre. Code NAF 6491Z. TVA Intracommunautaire : FR28332199462. Orias nº 07 023 146 (www.orias.fr).

BNP Paribas 3 STEP IT, S.A. au capital de 14 000 000 € - RCS Nanterre B 383 759 289 - Code Ape 4651Z - № TVA Intracommunautaire: FR 11383759289.

STUDIO BDDF - Réf.: PV27697D - 11/2020.



La banque d'un monde qui change